



COMPLÉMENTS



8A Lexique architectural

Références

Les termes du lexique architectural proviennent en majorité du Glossaire de l'architecture québécoise [Ministère de la Culture et des Communications, 2015] et du Lexique linguistique de l'Office québécois de la langue française. Les termes ajoutés proviennent d'autres sources, soit le Guide de référence sur le patrimoine architectural au Québec [Association québécoise de l'urbanisme, 2016], les dictionnaires Le Robert et Larousse, ainsi qu'Action patrimoine. Les termes sans source proviennent de la Ville de Rimouski.

A

- Abri d'auto : Abri couvert, généralement attenant à une résidence, ouvert sur au moins un côté, destiné à protéger des intempéries un ou des véhicules [Office québécois de la langue française].
- Abside : Construction en forme de demi-cercle ou de polygone, située derrière le chœur et constituant l'extrémité d'une église [Office québécois de la langue française].
- Aile : Partie d'un bâtiment souvent construite postérieurement à celui-ci, jointe au corps principal ou au corps de logis [Office québécois de la langue française].
- Aisselier : Élément droit ou courbe qui sert à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires, dont un avant-toit adossé à un mur. Il peut également être utilisé à des fins décoratives, notamment pour orner des poteaux de galerie. Il se distingue de la console par sa structure ajourée.
- Allée : Chemin assez large, bordé d'arbres, de verdure, qui sert de lieu de promenade ou de voie d'accès dans un jardin, un parc, un bois, etc. [Larousse].
- Allège : Partie de mur ou planche située sous une fenêtre.
- Aluminium : Métal blanc obtenu par électrolyse de l'alumine qu'on trouve dans le sol, soit à l'état anhydre, soit sous forme de bauxite [Office québécois de la langue française].
- Aménagement paysager : Aménagement d'un espace extérieur qui consiste à disposer harmonieusement les divers éléments qui le composent. L'aménagement paysager comporte généralement des travaux de terrassement et fait intervenir autant des éléments naturels, comme des végétaux ou des pierres, que des éléments artificiels, comme du pavé, des fontaines ou des bassins [Office québécois de la langue française].
- Amiante : Matériaux composés de fibres minérales.
- Amortissement : Orne la partie supérieure d'une élévation. Il adopte des formes variées. Un clocheton, une statue, une urne, une boule et un obélisque sont des types d'amortissement.
- Annexe : Construction secondaire, de dimensions réduites et inférieures à la construction principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction principale.
- Antenne ferroviaire : Permet de desservir une zone industrielle à laquelle viendront se greffer des embranchements particuliers [Office québécois de la langue française].
- Appareillage : En maçonnerie, l'appareillage constitue la façon dont sont superposées les briques, avec comme résultat un motif déterminé.
- Applique : Un élément décoratif apposé sur un mur.
- Arc brisé : Formé par deux ou quatre segments d'arcs égaux concaves qui se recoupent en un point situé au sommet du tracé, formant ainsi une figure symétrique [Le Robert].
- Arc : Habituellement une construction en brique ou en pierre. Disposé au-dessus d'une ouverture de forme cintrée ou brisée, ses extrémités reposent sur deux supports. L'arc peut aussi être construit en divers autres matériaux, tel que le bois, et n'être utilisé qu'à des fins décoratives.
- Archivolte : Bande moulurée sous la partie intérieure d'une arcade [Le Robert].

- Argile : Roche terreuse à structure bidimensionnelle (feuilletés) constituée principalement de silicates d'aluminium hydratés en fines particules, d'un diamètre inférieur à 2 microns [Office québécois de la langue française].
- Armoiries : Se composent de signes, de symboles et de devises. Réunis selon des règles précises, ces emblèmes représentent un individu, une famille ou une collectivité.
- Assemblage : Action d'assembler les éléments d'un tout, un montage. Procéder à l'assemblage d'une charpente [Larousse].
- Âtre : Foyer ouvert disposé dans une salle pour recevoir du combustible qui chauffe l'air par rayonnement direct [Office québécois de la langue française].
- Auvent : Petit toit en saillie généralement en appentis, couvrant une ouverture, une façade ou une galerie. Il peut être soutenu par des colonnes, des piliers [Association québécoise d'urbanisme].
- Avant-corps : Partie d'un bâtiment formant saillie sur toute la hauteur d'une élévation. Il peut être central ou latéral selon sa position dans l'élévation.

B

- Balcon : Plate-forme étroite munie d'un garde-corps. Il se situe à l'étage d'un bâtiment et est accessible seulement à partir de l'intérieur de celui-ci.
- Balustrade | Garde-corps : Barrière, à hauteur d'appui, servant habituellement à prévenir les chutes. Elle est formée d'une rangée verticale de balustres qui peuvent être façonnés en bois, forgés de métal, coulés en fonte ou sculptés en pierre. Elle est généralement disposée le long d'une galerie ou autour d'un balcon, mais peut aussi orner le pourtour d'un toit plat. Le terme balustrade désigne par extension tout garde-corps.
- Balustre : Élément plat assemblé entre la main courante et la lisse basse d'une balustrade.
- Bandeau : Moulure plate, étroite et horizontale ornant un mur. Il est souvent utilisé pour souligner les niveaux d'un bâtiment.
- Bardeau d'amiante : Plaque de petites dimensions constituée du mélange de fibres d'amiante et de ciment. De formes et de textures variées, le bardeau est cloué dans la perforation prévue à cette fin.
- Bardeau d'asphalte : Constitué d'une armature imprégnée de bitume et revêtue d'une couche protectrice. Le bardeau, de faible épaisseur, est disposé en rang sur la toiture.
- Bardeau de bois (mur) : Planchette rectangulaire généralement en cèdre. Disposé en rangées, le bardeau présente un profil aminci à l'une de ses extrémités afin de permettre la superposition de planchettes. La partie exposée du bardeau se nomme pureau.
- Bardeau de bois (toiture) : Planchette rectangulaire généralement en cèdre. Disposé en rangées sur la toiture, le bardeau présente un profil aminci à l'une de ses extrémités afin de permettre la superposition des planchettes. La partie exposée du bardeau se nomme pureau.
- Barrotin : Petit barreau assemblé entre la main courante et la lisse basse d'une balustrade.
- Base : Partie inférieure d'une colonne, d'un pilier ou d'un pilastre. Elle comprend généralement une plinthe, soit une assise non moulurée, et un corps de moulures.
- Basilaire : Section horizontale qui constitue la base d'un bâtiment, qui est composée d'un ou de plusieurs étages, et qui est généralement plus large que les étages qui sont érigés dessus [Office québécois de la langue française].
- Bas-relief : Ouvrage de sculpture en faible saillie sur un fond uni. Il s'oppose à un haut-relief [Le Robert].
- Béton armé : La structure à ossature en béton armé se compare à la structure à ossature métallique, c'est-à-dire que les murs d'un bâtiment ayant ce type de structure n'ont pas de fonction portante. Il est ainsi possible de percer de grandes ouvertures. Les structures à ossature en béton armé permettent aussi de plus grandes portées que les structures en bois grâce à la résistance du béton moulé dans des coffrages auxquels ont été incorporées des armatures métalliques. Il en résulte de vastes espaces intérieurs ouverts.
- Béton moulé : Béton mis en place dans une excavation dont les parois tiennent lieu de coffrage [Office québécois de la langue française].
- Béton : Matériau de construction issu du mélange d'un mortier et de gravier [Le Robert].
- Bois : Matière ligneuse et compacte des arbres [Le Robert].
- Boiserie : Matériau de finition en bois ou à base de bois, fini ou assemblé à l'usine, que l'on pose autour des ouvertures, du plancher ou du plafond, ou sur les murs [Office québécois de la langue française].
- Bordure d'avant-toit : Planche de finition recouvrant l'extrémité exposée des chevrons et servant parfois à fixer les gouttières [Office québécois de la langue française].
- Brique d'argile (matériau) : Matériau fait avec de l'argile séchée et cuite. Son côté le plus long est appelé panneresse, et son extrémité, boutisse. L'agencement des briques sur un mur forme un appareillage.

- Brique d'argile (structure) : La structure en maçonnerie de briques se distingue d'un simple parement puisqu'elle possède un rôle structural. Le mur de maçonnerie de briques comporte normalement une rangée de boutisses par 6 rangs de briques placées en panneresse.
- Brique de verre : Généralement de forme carrée, se compose de deux épaisseurs de verre translucide ou à motifs comportant un vide entre elles. Il est souvent utilisé dans les ouvertures afin de favoriser l'éclairage tout en préservant l'intimité.
- Brisis : Parte inférieure d'un versant, dont la pente est plus raide que celle de la partie supérieure. Voir toiture mansardée [Association québécoise d'urbanisme].

C

- Cadre : Châssis fixe [Le Robert].
- Cage d'escalier : Partie intérieure ou extérieure d'un bâtiment comportant un escalier reliant verticalement plusieurs étages ou niveaux.
- Calvaire : Monument composé d'une ou de trois croix [Larousse].
- Campanile : Petit clocher ouvert situé sur la faîte d'un toit, souvent sur un édifice public ou religieux. Le campanile se distingue du clocheton, qui est un amortissement reproduisant la forme d'un clocher [Office québécois de la langue française].
- Carreau : Verre de mince épaisseur employé pour les ouvertures.
- Cartouche : Ornement sculpté prenant la forme d'une carte ou d'un parchemin partiellement déroulé sur lequel peuvent notamment figurer des armoires ou des inscriptions [Association québécoise d'urbanisme].
- Cave : Espace situé sous le rez-de-chaussée d'un bâtiment. Elle sert d'espace d'entreposage ou de conservation. Elle se distingue du sous-sol qui est un espace habitable.
- Chaîne d'angle : Se développant à la verticale, est formée par la superposition de pièces de maçonnerie à la jonction de deux murs. Généralement, la pierre ou la brique de la chaîne d'angle diffère de celle utilisée pour la maçonnerie des murs. Il existe au Québec des bâtiments en bois dotés de chaînes d'angle décoratives. Lorsque cet élément se situe ailleurs qu'à la jonction de deux murs, il se nomme jambe harpée.
- Chaîne de titre : Histoire du droit de propriété d'un immeuble. Elle est constituée en repérant tous les titres disponibles par rapport à cet immeuble dans le Registre foncier. Cette recherche se fait toujours dans un ordre chronologique décroissant, du propriétaire actuel au propriétaire le plus ancien [Société rimouskoise du patrimoine].
- Chambranle : Cadre, souvent mouluré, qui entoure une ouverture. Le chambranle dissimule le point de rencontre du mur et de l'ébrasement, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il se compose de deux éléments verticaux appelés jambages, d'un élément horizontal ou arqué situé au sommet appelé traverse, et d'un élément horizontal au bas de l'ouverture appelé appui. Le chambranle peut être fait de bois ou de pierre.
- Chapelle : Lieu de culte, généralement de dimension modeste, qui n'a pas le titre d'église paroissiale [Office québécois de la langue française].
- Chapiteau : Couronne une colonne, un pilier ou un pilastre. De forme évasée, il transmet au fût la charge à porter. Le chapiteau peut prendre différentes formes selon l'ordre architectural. Par exemple, le chapiteau dorique est orné de moulures simples, celui de l'ordre ionique de volutes et celui de l'ordre corinthien de feuilles d'acanthe.
- Charpente : Assemblage de composantes, plus particulièrement ceux de grande section, organisée de façon à supporter le poids d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une de leurs parties, et à en maintenir la rigidité et la stabilité par la répartition des charges [Office québécois de la langue française].
- Chatière : Petite lucarne servant à l'aération des combles d'un bâtiment.
- Chaux : Matière minérale sèche, poudreuse et alcaline qui est obtenue par calcination de calcaires [Office québécois de la langue française].
- Cheminée : Conduit qui sert à évacuer la fumée et les gaz associés à la combustion. Elle est généralement reliée à un foyer ou à un autre appareil de chauffage ou de cuisson. La partie visible de la cheminée sur la toiture se nomme souche de cheminée.
- Chevet : Partie externe du chœur [Office québécois de la langue française].
- Chevron : Pièce de charpente conçue pour supporter les pans du toit. L'extrémité des chevrons est parfois laissée apparente et débordé sous l'avant-toit d'un bâtiment. Dans certains cas, il ne s'agit que d'éléments décoratifs apposés sous l'avant-toit et ne faisant pas partie des éléments de la charpente.
- Chœur : Partie du lieu de culte située à l'extrémité de la nef et correspondant à l'espace sacré [Office québécois de la langue française].
- Clé : Élément placé au centre d'un arc, d'une voûte ou d'une plate-bande en maçonnerie afin d'assurer sa stabilité. Elle est généralement de forme trapézoïdale. La clé peut aussi n'avoir qu'une fonction décorative.

- Clocher : Ouvrage abritant les cloches [Office québécois de la langue française].
- Clocheton : Amortissement reproduisant, à plus petite échelle, les formes d'un clocher. Il coiffe souvent un édifice religieux. Le clocheton ne contient pas de cloche, contrairement au campanile.
- Cloître : Galerie à colonnes qui encadre une court ou un jardin. Relatif aux bâtiments religieux [Le Robert].
- Clôture : Mur, fossé, haie ou tout autre moyen permettant de clore un terrain [Office québécois de la langue française].
- Colombage pierroté : Technique constructive à ossature. La charpente en bois des murs est formée d'une succession régulière de poteaux entre lesquels les vides sont comblés par une maçonnerie légère. La charpente en colombage pierroté est parfois recouverte d'un crépi afin de la protéger des éléments. Il existe aussi quelques exemples où l'espace entre les poteaux est rempli de brique.
- Colombage : Débit de courte longueur utilisé principalement comme composante verticale dans les charpentes de type colombage [Office québécois de la langue française].
- Colonne : Support vertical dont le fût est cylindrique ou est un polygone régulier à plus de quatre côtés. Elle se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.
- Comble : Espace qui se trouve dans la faîte d'un bâtiment, entre le toit et le plafond du dernier étage [Office québécois de la langue française].
- Composante : Partie constitutive d'un ensemble.
- Composite (toiture) : Couverture composite, ou à multicouches, qui caractérise généralement les toits plats ou à pente très douce. Elle est composée de plusieurs couches de papier-feutre ou de fibre de verre saturée de goudron ou d'asphalte. La dernière couche est formée de gravier ou d'une membrane de finition.
- Composition : Organisation particulière des différents éléments formels d'une architecture (lignes, couleurs, matières, formes, etc.) en un tout dont le rythme, l'unité, l'équilibre ou le dynamisme expriment la vision recherchée.
- Console : Élément généralement courbe, en forme de volute ou de « S ». Elle sert à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires, dont un balcon. Elle peut également être utilisée à des fins décoratives, notamment pour orner une corniche. La console se distingue de l'aisse par sa structure pleine.
- Contre-fenêtre : Croisée, ou fenêtre, ajoutée à une autre dans un but d'isolation thermique [Office québécois de la langue française].
- Contrefort : Massif de maçonnerie disposé contre un mur extérieur et destiné à contrebuter une poussée. Dans l'architecture québécoise, les contreforts sont généralement décoratifs et peuvent être en bois. Ils sont souvent associés à l'architecture néogothique [Office québécois de la langue française].
- Corbeau : Élément de pierre ou de bois qui sert à porter une charge. Dans l'architecture québécoise, le corbeau supporte l'excédent d'un pignon découvert.
- Corne de brume : Instrument sonore employé pour faire entendre, par temps de brume, les signaux phoniques réglementaires [Office québécois de la langue française].
- Corniche : Élément horizontal mouluré couronnant généralement la partie supérieure d'un bâtiment. La corniche est également une partie de l'entablement. La mouluration de la corniche peut être plus ou moins élaborée. De plus, la corniche peut être à consoles, à modillons ou à denticules.
- Cour : Espace découvert compris entre les limites d'une propriété et son bâtiment principal, souvent entouré au moins partiellement par des murs de clôtures ou de bâtiments [Office québécois de la langue française].
- Couronnement : Constitue tout ce qui se trouve au sommet d'un édifice, l'amortissement, le parapet et la corniche font partie du couronnement [Association québécoise d'urbanisme].
- Coyau : Petite pièce de bois, de faible longueur, rapportée au-devant d'un chevron, c'est-à-dire fixée sur son extrémité basse et le prolongeant sur la saillie de l'entablement pour adoucir et réduire la pente en partie basse d'un comble et former l'égout du toit [Office québécois de la langue française].
- Crépi : Le crépi utilisé à l'extérieur est généralement du ciment appliqué en minces couches sur une surface en maçonnerie pour la protéger. Le crépi n'est habituellement pas lissé. Il peut être recouvert d'un enduit pour une finition plus soignée.
- Crête faîtière : Garde-corps, généralement en métal, qui orne le toit d'un bâtiment.
- Croisillons : Bois verticaux dans les carreaux d'une fenêtre [Association québécoise d'urbanisme].
- Croix de chemin : Monument religieux de tradition catholique [Répertoire du patrimoine culturel du Québec].
- Croix : Représentation ou évocation symbolique religieuse [Le Robert].
- Cuisine d'été : Annexe attenante au bâtiment ou extérieur, construit dans le but de cuisiner, de préparer ou de stocker des aliments selon les saisons. Elle sert à de multiples usages au fil des saisons, notamment d'entreposage des aliments et de pièce de séjour.

D

- Déambulatoire : Galerie entourant le chœur d'un lieu de culte [Le Robert].
- Débord de toit : Partie d'un toit qui fait saillie au-delà de la face du mur [Office québécois de la langue française].
- Denticules : Ornement en forme de dent qui décore une corniche [Association québécoise d'urbanisme].
- Dépendance : Bâtiments et installations accessoires à une maison [Office québécois de la langue française].

E

- Embrasure : Ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur pour recevoir une porte ou une fenêtre [Office québécois de la langue française].
- Enceinte : Espace restreint, délimité par une clôture matérielle, pouvant être pourvu d'un ou plusieurs accès [Office québécois de la langue française].
- Encorbellement : Construction en porte-à-faux par rapport au mur. Les poutres des étages supérieurs soutiennent l'encorbellement, bien qu'elles ne soient pas toujours visibles à l'extérieur.
- Enduit : Utilisé à l'extérieur est généralement composé de mortier, de stuc, de chaux ou de ciment. Il est appliqué en minces couches sur un mur pour le protéger. Il peut recouvrir un crépi pour l'obtention d'une finition plus soignée.
- Enseigne : Indication signalétique, sous forme d'objet ou de panneau.
- Ensemble : Groupe cohérent d'immeubles voisins ou reliés par un même tracé et formant un réseau⁷. L'ensemble peut rassembler un nombre variable d'immeubles et s'être formé de façon spontanée ou concertée. Il doit son existence aux constructions, aux ouvrages et aux espaces libres qui le composent [gouvernement du Québec].
- Entablement : Partie supérieure d'un ordre et prend la forme d'un bandeau. Il comprend l'architrave, la frise et la corniche. L'architrave est l'élément inférieur de l'entablement qui repose sur les chapiteaux. La frise est une bande horizontale comprise entre l'architrave et la corniche. Elle est conçue pour recevoir des éléments décoratifs. La corniche est l'élément supérieur de l'entablement. Elle comprend un corps de moulures.

- Escalier : Ouvrage architectural qui permet, par sa structure comprenant une suite régulière de marches ou de paliers, de se déplacer à pied d'un étage à un autre [Office québécois de la langue française].
- Esse : Système d'ancrage propre à l'architecture en maçonnerie de pierres ou de briques qui comprend une tige et une ancre en métal. La tige, vissée à une poutre, est reliée à un ancrage extérieur dans le but d'éviter l'écartement des murs. Seul cet ancrage est visible sur le mur extérieur du bâtiment. Le terme esse provient de la forme en « S » de l'ancre. L'esse est parfois utilisée comme ornement.
- Étage : Espace habitable à l'intérieur d'un édifice délimité par des divisions horizontales (plancher, plafond). Le terme étage n'est pas synonyme de niveau. L'étage est une division structurelle alors que le niveau est une division de l'élévation. Un étage situé dans les combles d'un bâtiment est considéré comme étant un demi-étage. Toutefois, l'espace compris sous une mansardée est considéré comme un étage complet.

F

- Façade avant : Avant d'un bâtiment montrant l'entrée principale et le type d'architecture [Office québécois de la langue française].
- Façade : Mur qui sépare l'intérieur d'un bâtiment de l'extérieur et qui assure généralement une partie de son isolation thermique en plus d'offrir une protection contre les intempéries [Office québécois de la langue française].
- Fenêtre à auvent : Se compose d'un vantail muni d'un mécanisme de pivotement dans sa partie supérieure et s'ouvrant vers l'extérieur.
- Fenêtre à battant : Possède des vantaux pivotants sur un axe vertical. Ils peuvent comprendre de grands panneaux de verre ou des carreaux dont la dimension varie selon les époques. Les fenêtres sont alors dites à petits, à moyens ou à grands carreaux.
- Fenêtre à guillotine : Possède deux panneaux qui glissent à la verticale grâce aux rainures pratiquées dans son cadre. Ces panneaux peuvent être divisés en carreaux.
- Fenêtre basculante : Possède un vantail. Cette fenêtre s'ouvre grâce à la présence de pivots situés de part et d'autre de l'axe central de l'ouverture. La fenêtre bascule donc par rotation sur un axe horizontal.
- Fenêtre composée : Ferme de grandes ouvertures. Elle comprend plusieurs sections qui sont fixes ou mobiles.

- Fenêtre en bandeau : Se compose d'une série de panneaux vitrés juxtaposés à l'horizontale. L'ensemble forme un bandeau sur un mur extérieur. Ce type de fenêtre est associé à l'architecture moderne.
- Fenêtre : Ouverture pratiquée dans le mur pour éclairer et aérer un bâtiment. La fenêtre repose généralement sur un appui, l'élément horizontal situé à sa base. Elle peut comporter de petites moulures servant à diviser le vantail en plusieurs carreaux appelées petit-bois. La fenêtre peut compter plus d'une baie. Dans ce cas, elle est dite groupée. La fenêtre jumelée compte deux baies. Le triplet en compte trois, dont les deux baies latérales peuvent différer de la baie centrale. Les fenêtres groupées sont divisées par des éléments verticaux appelés meneaux. La fenêtre peut être munie de panneaux simples ou doubles fixés à l'extérieur et servant à la couvrir ou à la protéger.
- Fer forgé : Élément travaillé sous le marteau [Le Robert].
- Fibre de bois compressée : La fibre de bois, plus fine que la laine de bois, se présente en vrac, en rouleaux ou en panneaux rigides ou semi-rigides déclinés en diverses épaisseurs et densités. Elle est notamment utilisée pour la fabrication de panneaux de fibres à densité moyenne ou comme isolant écologique [Office québécois de la langue française].
- Flèche : Clocher pyramidal de forme très aiguë.
- Fondation en béton : Utilisée dans la construction de fondations. Il est coulé dans des coffrages afin de lui donner une forme déterminée.
- Fondation en blocs de béton : Utilisée dans la construction de fondations. Il s'agit d'un élément préfabriqué composé de ciment et de granulats. De forme rectangulaire, il peut être plein, creux ou alvéolé.
- Fondation en pierre : La maçonnerie de pierre est traditionnellement utilisée dans la construction de fondation. La pierre des champs ou la pierre équarrie est liée par un mortier.
- Fondation : Enfouie dans le sol en grande partie. Les fondations transmettent et répartissent la charge de la construction vers le sol dans le but d'assurer la stabilité. Traditionnellement, les fondations sont en maçonnerie de pierre.
- Fonte : Les éléments en fonte sont issus d'une fabrication par fusion et moulage du métal [Le Robert].
- Frise : Bande horizontale portant un motif décoratif. Dans l'architecture classique, il s'agit de la partie de l'entablement comprise entre l'architrave et la corniche.
- Fronton : Couronne un ordre architectural, une ouverture ou une élévation. Il est formé d'un tympan et d'un cadre mouluré comprenant une corniche et deux rampants. En l'absence de précision, la

notion de fronton renvoie à un élément adoptant la forme d'un triangle isocèle. Lorsqu'il adopte la forme d'un triangle équilatéral, soit trois côtés égaux, il est dit triangulaire. Le fronton peut également prendre d'autres formes. Il peut être arrondi, brisé ou surbaissé.

- Fruit : Terme employé en architecture pour désigner une diminution de l'épaisseur au fur et à mesure qu'on l'élève, avançant ainsi sa base par rapport au sommet.

G

- Gâble : Élément de forme triangulaire, souvent orné, qui coiffe l'arc d'une baie ou d'une voûte. Au Québec, il est généralement associé à l'architecture néogothique
- Galerie : Plate-forme étroite généralement munie d'un garde-corps. Elle peut être protégée par un avant-toit et ceinturer le bâtiment sur plusieurs côtés. La galerie se distingue du balcon qui n'est accessible que de l'intérieur
- Garage : Bâtiment attenant ou non à une résidence et servant à abriter un ou des véhicules [Office québécois de la langue française].
- Gouttière : Conduit, généralement de forme semi-circulaire, fixé au bord inférieur d'une toiture pour recevoir les eaux pluviales et en faciliter l'écoulement [Office québécois de la langue française].

H

- Haut-relief : Sculpture présentant un relief très saillant sans se détacher toutefois du fond dans toute son épaisseur. Il s'oppose à un bas-relief [Le Robert].
- Heurtoir : Accessoire ornemental placé sur une porte, consistant en une plaque et un marteau à charnière qui est frappé sur la plaque pour attirer l'attention des occupants [Office québécois de la langue française].
- Hourdis : Bloc creux de terre cuite ou de béton dont on se sert pour former un plancher entre des poutres en section de T [Office québécois de la langue française].

I

- Imposte : Châssis fixe ou mobile situé au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre. Elle est séparée du reste de l'ouverture par une traverse [Association québécoise d'urbanisme].
- Inscription : Ensemble de caractères écrits ou gravés pour conserver un souvenir, indiquer une destination, etc. [Le Robert]
- Insertion : Fait de s'insérer, de s'attacher sur, dans quelque chose [Larousse].
- Isolation : Corps qui, étant mauvais conducteur du son, de l'électricité et de la chaleur, permet d'isoler, jusqu'à un certain point, du milieu ambiant, des phénomènes sonores, électriques ou calorifiques [Office québécois de la langue française].

J

- Jubé : Tribune transversale élevée entre la nef et le chœur dans une église [Le Robert].
- Judas | œil magique : Viseur permettant d'embrasser du regard un local à travers une paroi [Office québécois de la langue française].

K

- Kiosque | gloriette : Pavillon de jardin ouvert de tous côtés, souvent pourvu d'une balustrade [Office québécois de la langue française].

L

- Lambrequin : Ornement découpé, en bois ou en métal, bordant un auvent, une galerie [Association québécoise d'urbanisme].
- Lanterne : Enceinte vitrée de forme généralement cylindrique ou polygonale, située à la partie supérieure d'un phare, d'un feu, d'un bateau-feu ou d'une bouée lumineuse, qui enferme et protège l'ensemble de l'appareillage optique [Office québécois de la langue française].
- Lanterneau : Construction basse, généralement de plan carré ou rectangulaire, percée d'ouvertures

servant à éclairer ou à ventiler le toit d'un bâtiment.

- Lanternon : Construction élancée, de plan centré et en forme de lanterne, percée d'ouvertures servant à éclairer ou à ventiler le toit d'un bâtiment. Il se distingue du clocheton, qui n'a qu'une fonction décorative.
- Larmier cintré : Terme utilisé dans l'architecture québécoise pour désigner la partie inférieure et incurvée d'un avant-toit avec l'aide d'un coyau. Cet élément architectural se retrouve principalement dans l'est du Québec, sur la rive sud du fleuve.
- Larmier : Pièce oblique en saillie écartant les eaux pluviales du mur [Association québécoise d'urbanisme].
- Linteau : Élément de la structure d'un bâtiment qui supporte les charges au-dessus d'une ouverture comme une porte ou une fenêtre. Contrairement à l'arc et à la plate-bande, le linteau est un élément monolithique.
- Lisse basse : Pièce horizontale inférieure d'une balustrade.
- Loggia : Espace situé à l'étage d'un bâtiment et entièrement ouvert sur l'extérieur. Contrairement au balcon, elle est aménagée dans œuvre.
- Lucarne à arc surbaissé : Coiffée d'un toit à arc surbaissé.
- Lucarne à croupe : Coiffée d'un toit terminé par une croupe, c'est-à-dire qui comprend deux versants ainsi qu'un pan triangulaire incliné.
- Lucarne à fenêtre pendante | Lucarne engagée | Lucarne passante : Interrompt la ligne horizontale du toit. La partie inférieure de la fenêtre se situe sous la corniche du toit, dans le même plan que le mur.
- Lucarne à fronton : Ornée d'un fronton dans sa partie supérieure. Le fronton peut prendre différentes formes.
- Lucarne cintrée : Coiffée d'un toit de forme semi-circulaire.
- Lucarne rampante : Coiffée d'un toit en appentis. Sa pente se situe dans le même axe que celui du toit, mais est moins inclinée.
- Lucarne : Structure en saillie sur un toit servant à éclairer ou à ventiler les combles d'un bâtiment. Elle permet aussi l'accès au toit.
- Lucarne-pignon | Pignon-fronton : Élément architectural de forme triangulaire interrompant la ligne horizontale de toit et placé dans le même plan que le mur. Lorsqu'elle est seule, la lucarne-pignon

marque habituellement le centre de la façade. La lucarne-pignon est généralement de dimensions plus importantes que les autres types de lucarnes.

M

- Maçonnerie : Ouvrage en pierre taillée ou non taillée, brique, moellons, meunières, agglomérés, etc., employés à sec ou réunis par un liant [Office québécois de la langue française].
- Madrier : La structure en madrier sur madrier est semblable à celle en pièce sur pièce. Contrairement à cette dernière, elle est composée d'une superposition horizontale de madriers. Le madrier a une section rectangulaire, et il est scié plutôt qu'équarri à la hache. Les madriers sont généralement disposés « sur le chant », c'est-à-dire qu'ils sont empilés sur leur côté le plus étroit. Les madriers peuvent également être assemblés « sur le plat », c'est-à-dire qu'ils sont empilés sur leur côté le plus large. Dans ce cas, des trous sont pratiqués dans les madriers, ce qui permet d'y enfoncer une barre de bois ou de fer afin de les stabiliser.
- Main-courante : Pièce horizontale supérieure d'une balustrade.
- Margelle : Petite fosse que l'on creuse devant un soupirail ou une fenêtre de sous-sol pour prévenir les infiltrations d'eau, laisser passer l'air ou la lumière, et qui peut aussi servir de sortie de secours [Office québécois de la langue française].
- Marquise : Élément en porte-à-faux qui protège l'entrée d'un bâtiment.
- Mât | fleuron : Élément vertical pouvant être ouvragé. Il orne le faite d'un toit.
- Matériau : Matière qui sert à la construction [Office québécois de la langue française].
- Meneau : Bois horizontaux dans les carreaux d'une fenêtre [Association québécoise d'urbanisme].
- Mitre : L'arc en mitre, ou arc en fronton, ou arc angulaire est un arc composé de deux droites inclinées formant un angle biseauté.
- Modillon : Petite console en double volute, placée sous le larmier de la corniche. Ornement en forme de console de peu de hauteur. Petite console placée à intervalles rapprochés sous le larmier d'une corniche [Office québécois de la langue française].
- Montant : Pièce de charpente qui est posée verticalement dans certains ouvrages de menuiserie ou de serrurerie (châssis, porte, charpente de panneautage, etc.), pour servir de support [Office québécois de la langue française].
- Monument : Ouvrage d'architecture, de sculpture, etc., destiné à perpétuer un souvenir [Le Robert].

- Mosaique : Appareil de maçonnerie constitué de dalles ou de moellons rectangulaires de dimensions diverses [Office québécois de la langue française].
- Motif : Ornement, souvent répété, servant de thème principal dans la décoration d'un objet [Office québécois de la langue française].
- Moustiquaire : Rideau léger de gaze ou de mousseline qu'on suspend autour du lit, ou de soi, pour se protéger des moustiques [Office québécois de la langue française].
- Mur coupe-feu : Mur qui offre un bon degré de résistance au feu et qui est destiné à empêcher la propagation d'un incendie [Office québécois de la langue française].
- Mur gouttereau : Élévation parallèle au versant d'un toit. Dans l'architecture résidentielle, la façade principale est généralement aménagée sur un mur gouttereau. Ce dernier s'oppose au mur pignon.
- Mur mitoyen : Mur appartenant en commun à deux parties et utilisé en commun par ces deux parties, en vertu d'un accord ou par la loi, et érigé à la ligne de propriété séparant deux parcelles de terrain dont chacune est ou pourrait être considérée comme une parcelle cadastrale indépendante [Office québécois de la langue française].
- Mur pignon : Élévation dont la partie supérieure présente un pignon. Il forme généralement les élévations latérales d'un bâtiment, mais il peut également être utilisé comme façade. Le mur pignon s'oppose au mur gouttereau.
- Mur : Ouvrage en maçonnerie, en terre, en pan de bois ou de fer, en panneaux divers, qui, dans un plan généralement vertical, sert à enclore un espace, à soutenir des terres, à constituer les côtés ou les divisions d'un bâtiment et à en supporter les étages [Larousse].
- Muret : Petit mur [Le Robert].
- Mur-rideau : Forme la paroi extérieure d'un bâtiment et ne remplit pas de fonction structurale. Il est généralement formé d'éléments préfabriqués et accrochés à une structure en acier ou en béton armé. Ces éléments préfabriqués sont des matériaux légers (panneaux de verre) ou des matériaux lourds (panneaux de béton). Le mur-rideau est associé à l'architecture moderne.

N

- Nef : Corps principal d'un lieu de culte [Office québécois de la langue française].
- Niche : Renforcement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur. Elle est destinée à abriter un objet décoratif, généralement une statue.

O

- Oculus : Fenêtre circulaire, généralement fixe.
- Œil-de-bœuf : Lucarne qui possède une fenêtre de forme circulaire ou ovale.
- Oriel | fenêtre en saillie : Se compose d'une ou plusieurs fenêtres faisant saillie sur un mur extérieur. Elle peut notamment être de plan rectangulaire ou trapézoïdal. La fenêtre en saillie peut compter un ou plusieurs étages.
- Ornementation : Constituée d'éléments décoratifs, parfois fonctionnels, pour embellir des parties de bâtiment.
- Ossature métallique : Formée d'un ensemble de pièces de métal. Contrairement aux structures en bois ou en maçonnerie, les murs d'un bâtiment à ossature métallique n'ont pas de fonction portante. Il est ainsi possible de percer de grandes ouvertures. Les structures métalliques permettent de plus grandes portées que les structures en bois grâce à la résistance des matériaux utilisés, dont la fonte, le fer ou l'acier. Il en résulte de vastes espaces intérieurs ouverts. La structure à ossature métallique est souvent utilisée dans l'architecture industrielle et commerciale en raison de ces possibilités.
- Ouverture : Vide aménagé dans la paroi d'un bâtiment qui établit un lien entre l'intérieur et l'extérieur. Elle inclut les éléments qui l'encadrent. Les portes, les fenêtres et les lucarnes sont des ouvertures. Les ouvertures peuvent adopter plusieurs formes, bien que les plus répandues soient rectangulaires. Certaines sont circulaires, d'autres arquées. L'arc peut être cintré, surbaissé, brisé ou en mitre.

P

- Palier : Plateforme entre deux volées d'un escalier [Le Robert].
- Pan : Face d'un objet [Larousse].
- Panneau : Feuille de bois ou d'autres matériaux de parement recouvrant une section d'un toit [Office québécois de la langue française].
- Parapet : Petit mur faisant saillie au-dessus de la ligne du toit, généralement dans le prolongement de l'élévation. Il ne supporte aucune charge, sa fonction étant décorative. Il dissimule la forme du toit et peut être orné.

- Patio : Surface extérieure plane recouverte de pavés, de dalles ou de planches de bois, située souvent de plain-pied avec la porte arrière de la maison ou aux abords de celle-ci, et qui sert aux activités de détente extérieures [Office québécois de la langue française].
- Pavillon de jardin : Petit abri pourvu d'un toit, généralement situé dans un jardin ou dans un parc, servant principalement de lieu de détente. Lorsque le pavillon de jardin est ouvert de tous côtés, on parlera de kiosque [Office québécois de la langue française].
- Pavillon : Subdivision d'un établissement située sur le même terrain que le bâtiment auquel elle est rattachée administrativement et matériellement [Office québécois de la langue française].
- Peinture : La couleur qui est étendue, appliquée sur une surface afin de la protéger ou de la rendre plus attrayante [Office québécois de la langue française].
- Pergola : Construction légère dont la toiture à claire-voie, composée de poutres et de chevrons de traverse, repose habituellement sur des piliers ou des poteaux en rangées parallèles [Office québécois de la langue française].
- Perron : Ensemble formé d'un escalier extérieur et d'un palier à l'entrée d'un bâtiment [Office québécois de la langue française].
- Petit-bois : montants et traverses intérieurs (en bois ou métal) de toutes parties vitrées [Office québécois de la langue française].
- Pièce sur pièce : La structure en pièce sur pièce est composée d'une superposition horizontale de pièces de bois massives de section carrée. Ces pièces sont équarries grossièrement à la hache. Elles peuvent être assemblées à coulisses, c'est-à-dire que les pièces horizontales terminées par des tenons glissent dans les coulisses pratiquées dans les poteaux situés aux angles du bâtiment. Les pièces de bois peuvent également être assemblées par différents types d'assemblage cornier, dont le tenon et la mortaise. Dans ce type d'assemblage, les extrémités des pièces horizontales sont taillées afin de permettre leur assemblage sur les coins, sans poteaux.
- Pierre (structure) : Composée de blocs bruts ou taillés. Ces derniers peuvent être assemblés à sec ou liés par un mortier. Généralement, les structures en pierre sont plus larges à la base qu'au sommet. Il en résulte une inclinaison du mur extérieur, que l'on nomme fruit.
- Pierre à bossage : Pierre travaillée à laquelle on peut donner une texture brute.
- Pierre artificielle : Pierre moulée à laquelle on peut donner une variété de motifs, de textures et de couleurs. Elle résulte d'un mélange de ciment, d'eau ainsi que de poussière et d'éclats de pierre.
- Pierre des champs | pierre à tout venant : Pierre non taillée.
- Pierre millésimée : Porte une inscription gravée indiquant une année significative dans l'histoire

d'un bâtiment, généralement son année de construction. La pierre millésimée est enchâssée dans la maçonnerie d'un mur.

- Pierre taillée : Pierre équarrie permettant de former des appareillages dont les joints et les surfaces sont rectilignes.
- Pierre (matériau) : Possède une surface qui peut adopter différentes textures.
- Pignon à redents : Possède des rampants découpés en gradins.
- Pignon : Partie supérieure d'un mur pignon [Office québécois de la langue française].
- Pilastre : Support vertical adossé à un mur et formant une saillie par rapport à celui-ci. Il se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau
- Pilier : Support vertical dont le fût est généralement de plan carré ou rectangulaire. Il se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.
- Pinnacle : Amortissement élancé de forme conique ou pyramidale. Il est généralement associé à l'architecture religieuse d'influence néogothique.
- Plafond : Surface solide et horizontale qui clôt en haut une pièce d'habitation parallèlement au sol, au plancher [Le Robert].
- Plan : Représentation graphique réalisée à une échelle convenue, donnant une vue de dessus d'un terrain, d'une section horizontale d'un bâtiment ou d'un ouvrage [Office québécois de la langue française].
- Planche à clins : Longue et de faible épaisseur, se pose à l'horizontale. Sa partie supérieure est biseautée afin de permettre un léger chevauchement. La planche peut être moulurée.
- Planche à feuillure : Longue et de faible épaisseur, se pose à l'horizontale. Sa partie supérieure est amincie. L'assemblage des planches se fait grâce à des rainures et des languettes.
- Planche cornière : La planche cornière est un élément vertical situé à la rencontre de deux murs et à laquelle l'extrémité des planches du parement vient s'abouter. La planche cornière empêche l'infiltration d'air et d'eau et joue un rôle décoratif
- Planche de rive : Élément qui borde l'extrémité supérieure d'un mur. Elle a une fonction essentiellement décorative.
- Planche verticale à couvre-joint : Planche longue et mince posée à la verticale. L'assemblage des planches se fait grâce à des rainures et à des languettes. Une mince baguette de bois, nommée tasseau, dissimule leur point de rencontre.

- Planche verticale : Planche longue et mince posée à la verticale. L'assemblage des planches se fait grâce à des rainures et à des languettes.
- Plancher : Partie d'une construction qui constitue une plateforme horizontale au rez-de-chaussée, ou une séparation entre deux étages [Le Robert].
- Poignée : Partie spécialement disposée sur une porte pour être tenue avec la main serrée [Le Robert].
- Porche : Espace couvert précédant l'entrée d'un bâtiment. Lorsqu'il est aménagé dans le corps du bâtiment, il est dit dans-œuvre. Lorsqu'il est fermé, il s'agit d'un tambour.
- Portail : Comprend une ou plusieurs portes dont l'encadrement présente une ornementation plus ou moins élaborée. Il met généralement en valeur l'entrée principale d'un immeuble. Le portail est utilisé dans plusieurs types de bâtiments et puise dans un vocabulaire stylistique varié.
- Porte à panneaux : Comprend des montants et des traverses. Des rainures sont pratiquées dans ces éléments massifs pour l'insertion de panneaux.
- Porte-cochère : Ouverture de grandes dimensions pratiquée dans le corps d'un bâtiment, généralement en milieu urbain. À l'origine, la porte-cochère avait pour fonction de permettre aux chevaux et aux voitures d'accéder à la cour arrière.
- Porte en bois massif : Contrairement à la porte à panneaux, n'est pas faite d'un assemblage de montants, traverses et panneaux. Elle est composée de planches ou de madriers alignés et dont les assemblages peuvent varier.
- Porte : Ouverture pratiquée dans un mur pour permettre la circulation entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment ainsi qu'entre différents espaces intérieurs. Le terme s'applique aussi à l'élément mobile qui permet ou restreint le passage. La porte peut comporter une ou plusieurs parties mobiles appelées vantaux. La porte peut être flanquée de baies latérales, des fenêtres étroites et hautes. Elle peut également être surmontée d'une imposte. Ces éléments permettent d'accroître l'éclairage à l'intérieur du bâtiment, et ils font partie du décor architectural. La porte peut être entourée d'un chambranle ou d'un portail.
- Porte-à-faux : Toute partie d'un assemblage ou d'un montage hors d'aplomb des éléments porteurs [Office québécois de la langue française].
- Porte-fenêtre | porte-patio : Porte vitrée, coulissante ou à battants, qui s'ouvre de plain-pied sur l'extérieur [Office québécois de la langue française].
- Portique : Espace étroit et ouvert formé d'une ou deux colonnades ou arcades précédant l'entrée d'un bâtiment.

- Poteau sur sole : Consiste en un assemblage de poteaux en bois collés les uns aux autres et fixés dans une rainure pratiquée dans la sole. La sole est une pièce de bois horizontale et plate située dans la partie inférieure de la charpente.
- Poteau : Membre porteur vertical de section circulaire, carrée ou rectangulaire et de forme allongée, en bois, en métal ou en béton [Office québécois de la langue française].
- Poutre : Membre porteur généralement horizontal, long et massif, utilisé pour reporter des charges vers des appuis et poteaux [Office québécois de la langue française].
- Préau : Cour intérieure de cloître [Office québécois de la langue française].

R

- Rampe : Plan incliné qui sert de passage entre deux plans horizontaux [Le Robert].
- Remise | cabanon : Petite construction généralement située dans la cour arrière d'une maison, qui est destinée au rangement et à la protection des outils de jardin et autres objets dont on se sert souvent à l'extérieur [Office québécois de la langue française].
- Retour de l'avant-toit | Retour de corniche : Forme, sur le mur-pignon, un fronton interrompu.
- Retrait : Ouvrage établi un peu en arrière de l'ensemble ou du mur. Il est opposé à la saillie.
- Revêtement : Produit destiné à revêtir toute surface d'un bâtiment [Office québécois de la langue française].

S

- Saillie : Partie d'un bâtiment qui est en relief par rapport au mur. Le volume annexe n'est pas une saillie.
- Secteur : Portion de territoire qui se distingue généralement en fonction de caractéristiques historiques ou morphologiques. Il peut notamment se définir par les activités économiques qui lui sont historiquement associées, les limites administratives actuelles ou anciennes, les répétitions et les persistance dans l'aménagement et le cadre bâti, les barrières physiques ou les limites géographiques [gouvernement du Québec].

- Serrure : Accessoire métallique destiné à assurer la fermeture, au moyen d'une clé ou d'une combinaison de lettres ou de chiffres [Office québécois de la langue française].
- Soffite : Dessous d'un ouvrage, d'un larmier [Le Robert].
- Solarium : Construction vitrée aménagée pour les bains de soleil. Le terme solarium est d'origine latine et signifie littéralement « lieu exposé au soleil » [Office québécois de la langue française].
- Sole : Nom de diverses pièces de bois posées à plat et servant d'appui [Office québécois de la langue française].
- Soubassement : Partie inférieure sur laquelle porte l'édifice [Le Robert].
- Souche : Partie extérieure de la cheminée exposée aux intempéries [Action Patrimoine].
- Soupirail : Petite ouverture pratiquée dans le soubassement ou le solage d'un bâtiment. Il a pour fonction d'éclairer et de ventiler le sous-sol ou la cave.
- Sous-sol : Partie utilisable, souterraine ou partiellement souterraine, d'une construction, qui est située sous le rez-de-chaussée. Le sous-sol est un espace aménagé et donc habitable. Il se distingue de la cave qui est un espace d'entreposage ou de conservation [Office québécois de la langue française].
- Statue : Ouvrage de sculpture [Le Robert].

T

- Tambour : Édicule précédant l'entrée d'un bâtiment. Associé à l'architecture résidentielle, le tambour est une construction temporaire qui était installée pendant la saison froide afin de réduire l'arrivée d'air froid à l'intérieur de la maison.
- Teinture : Produit fini consistant en un colorant transparent que l'on applique sur un subjectile afin de lui donner une teinte particulière sans toutefois en camoufler la veinure [Office québécois de la langue française].
- Terrasse faîtière : Balustrade, généralement en métal, qui orne le toit d'un bâtiment [Office québécois de la langue française].
- Terrasse : Surface extérieure plane recouverte de pavé, de dalle ou de planche de bois, située souvent de plain-pied avec la porte arrière de la maison ou aux abords de celle-ci, et qui sert aux activités de détente extérieures. La terrasse peut être plus ou moins surélevée ou à plus d'un palier.

Des marches peuvent aussi permettre d'y avoir accès [Office québécois de la langue française].

- Terrasson : Partie haute de la toiture mansardée [Association québécoise de l'urbanisme].
- Terrazzo : Revêtement de sol en béton constitué d'un coulis de ciment et de granulats de marbre concassé, coulé en place, puis poncé et poli [Office québécois de la langue française].
- Toiture à croupes : Formé de quatre versants. Les deux longs pans trapézoïdaux se rencontrent au sommet. Les deux autres pans, situés aux extrémités du bâtiment, sont triangulaires et de plus petites dimensions. Ils forment les croupes, qui couvrent les pignons
- Toiture à demi-croupes : Comporte quatre versants, comme le toit à croupes. Cependant, ses pans triangulaires ne rejoignent pas le mur pignon du bâtiment et donc, n'en recouvrent qu'une partie.
- Toiture à deux versants : Se compose de deux pans rectangulaires se rencontrant au sommet de leurs côtés longs. Il peut être à deux versants droits ou à deux versants retroussés. Le premier est muni de deux pans dont la pente est droite. Quant au second, la partie inférieure de ses versants est retroussée. Certains toits présentent un seul versant retroussé.
- Toiture à quatre versants : Se compose de quatre pans rectangulaires se rencontrant au sommet de leurs côtés longs.
- Toiture à un versant : Possède un seul pan incliné. Contrairement au toit en appentis, celui-ci n'est pas adossé à une autre construction.
- Toiture conique : Couvre une construction de plan circulaire, habituellement une tour. Il a la forme d'un cône.
- Toiture en appentis : Ne possède qu'un seul versant incliné dont la partie la plus haute s'appuie contre le mur d'une autre construction.
- Toiture en fausse mansarde : Imite le toit mansardé. Il ne s'agit toutefois que d'un décor appliqué prenant l'apparence d'un brisis au dernier niveau d'un bâtiment à toit plat.
- Toiture en pavillon : Couvre généralement des bâtiments de plan carré. Il se compose de quatre versants triangulaires formant une pointe au sommet ou un faite très court.
- Toiture mansardée : Se compose de deux ou quatre versants dont chacun possède un brisis et un terrasson. Le brisis est la partie inférieure d'un versant, dont la pente est plus raide que celle de la partie supérieure. Le terrasson constitue la partie supérieure du versant. Il s'agit du pan le moins incliné. On appelle ligne de brisis l'arête horizontale qui sépare le brisis du terrasson.
- Toiture plate : Ne possède qu'une pente très douce vers un système d'évacuation d'eau situé au

centre. Le toit peut être caché par les murs, plus hauts, du bâtiment.

- Toiture : Ensemble des éléments qui composent le toit, comprenant la charpente et la couverture [Office québécois de la langue française].
- Tôle à baguettes : Type de couverture traditionnelle composé de feuilles de métal assemblées sur des baguettes de bois. Les baguettes de profil carré sont disposées à intervalles réguliers sur la toiture, dans le sens de la pente du toit. La tôle à baguettes se distingue de la tôle pincée par ses joints verticaux au profil carré.
- Tôle à la canadienne : Type de couverture traditionnelle caractérisé par des plaques de métal rectangulaires posées en diagonale.
- Tôle embossée : Présente des motifs en relief. Les plaques, en fer ou en acier recouvert de zinc, se chevauchent pour assurer l'étanchéité de la toiture.
- Tôle en plaque : Rectangulaire ou carrée, est disposée en rangées. Les plaques se chevauchent pour assurer l'étanchéité de la toiture. Lorsque les plaques de métal sont posées en diagonale, la couverture est dite en tôle à la canadienne.
- Tôle pincée : Type de couverture traditionnelle composé de feuilles de métal assemblées à l'aide de joints verticaux pincés afin d'assurer leur étanchéité. Elle se distingue de la tôle à baguettes par ses joints verticaux au profil linéaire.
- Tôle profilée : Grande feuille de métal comportant des ondulations ayant pour fonction d'augmenter sa rigidité. La tôle profilée est disposée de façon à ce que les ondulations suivent la pente du toit.
- Tonnelle : Petite construction dont la partie supérieure prend souvent la forme d'une voûte, qui comprend généralement un treillage métallique ou de bois dans lequel s'étalent des plantes grimpantes qui peuvent offrir abri et ombre [Office québécois de la langue française].
- Topographie : Configuration de la surface du terrain [Office québécois de la langue française].
- Tour : Corps de bâtiment de plan massé construit en hauteur. Elle peut s'intégrer à un bâtiment ou être érigée seule. Dans un bâtiment, la tour peut être disposée hors œuvre, si elle se joint à un corps de bâtiment par l'un de ses côtés, ou demi-hors-œuvre, si elle est partiellement intégrée à un autre corps de bâtiment. Elle peut également être complètement détachée du bâtiment.
- Tourelle : Petite tour se développant sur plusieurs étages. Elle peut s'intégrer à un bâtiment ou être érigée seule. Elle peut également être en encorbellement.
- Transept : Partie transversale d'un lieu de culte de plan en croix latine ou en croix grecque [Office québécois de la langue française].

- Traverse : Poutre de bois, de métal ou de béton perpendiculaire aux éléments principaux d'une construction et destinée à les consolider [Office québécois de la langue française].
- Treillis : Bordure décorative en bois comportant souvent des formes entrecroisées [Parcs Canada].
- Tympan : Se situe au-dessus d'une porte et est compris entre le linteau et l'archivolte. Le tympan désigne également la partie intérieure du fronton comprise entre sa corniche et ses rampants.

V

- Vantail | Battant : Partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre qui pivote dans son axe vertical. Il peut être plein, vitré ou grillagé.
- Véranda : Espace fermé et vitré.
- Verrière : Grande ouverture ornée de vitraux [Le Robert].
- Versant : Pan incliné d'une toiture, parfois appelé eau [Office québécois de la langue française].
- Vinyle : Matière plastique dérivée de l'éthylène.
- Vitrail : Panneau constitué de morceaux de verre, généralement colorés, assemblés et sertis pour former une décoration [Le Robert].
- Vitrine : Grande ouverture principalement destinée à l'exposition de marchandises à vendre. Ce type d'ouverture est surtout associé à l'architecture commerciale.
- Volet : Panneau ou battant (rigide ou articulé, plein ou ajouré) qui protège une baie (à l'extérieur ou à l'intérieur) [Office québécois de la langue française].
- Volume : Forme d'un bâtiment qui se définit par trois éléments principaux : le plan, l'élévation et le toit [Office québécois de la langue française].

8B Jeux et découvertes

Clochers et clochetons

Identifiez ces différentes silhouettes de bâtiments et de leurs clochers et clochetons! Il peut s'agir de lieux de culte ou d'institutions dispersés sur le territoire de la Ville de Rimouski.



1 _____



2 _____



3 _____



4 _____



5 _____



6 _____



7 _____



8 _____



9 _____



10 _____



11 _____



12 _____



13 _____



14 _____



15 _____



16 _____

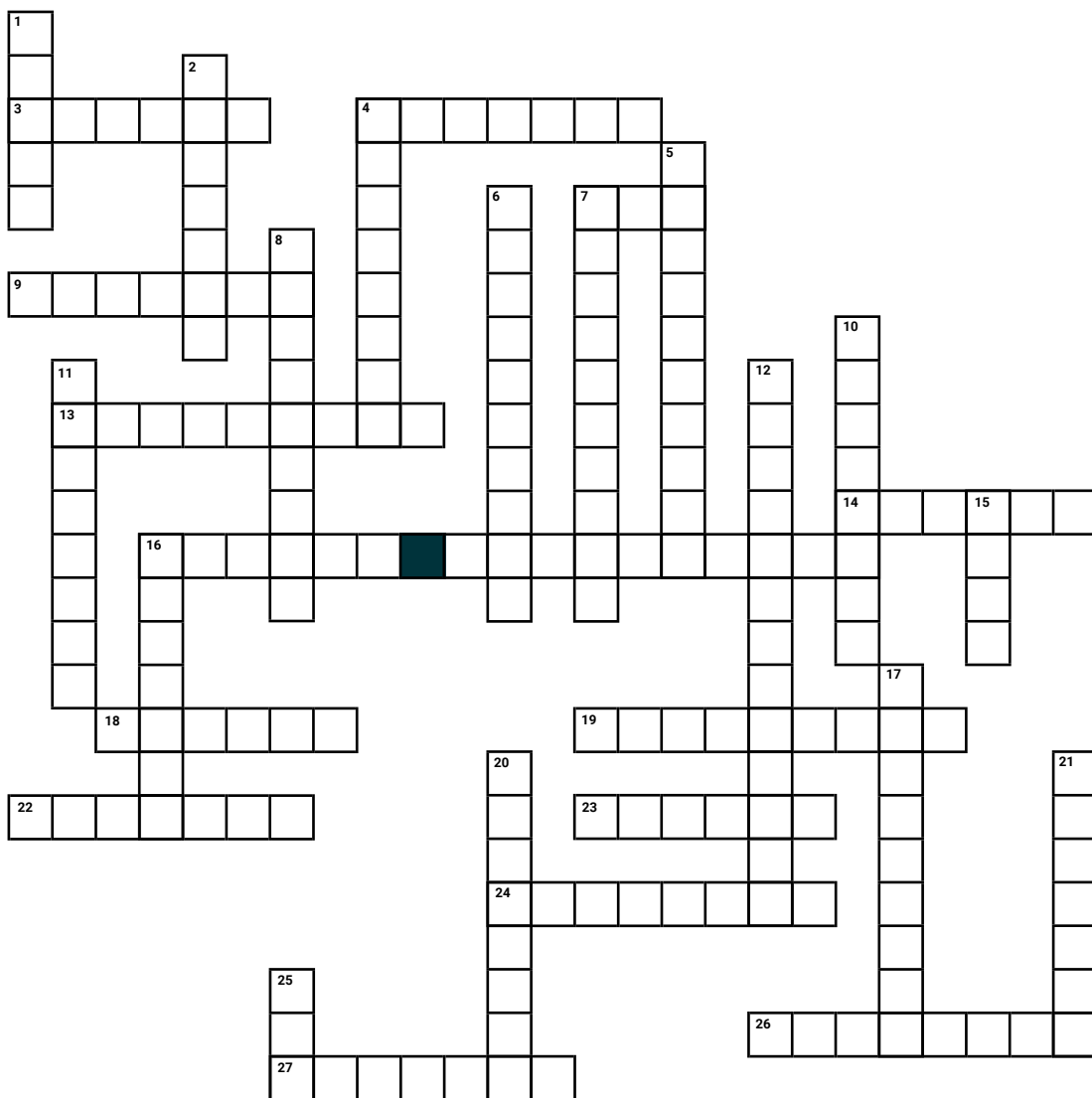


17 _____

Mots croisés

C'est l'occasion de mettre au défi vos connaissances en architecture et l'utilisation des bons termes! Les définitions proviennent du Lexique architectural de la section

Compléments de ce guide.



Horizontal

3. Plate-forme étroite munie d'un garde-corps. Il se situe à l'étage d'un bâtiment et est accessible seulement à partir de l'intérieur de celui-ci.
4. Petit mur faisant saillie au-dessus de la ligne du toit, généralement dans le prolongement de l'élévation. Il ne supporte aucune charge, sa fonction étant décorative.
7. Élément placé au centre d'un arc, d'une voûte ou d'une plate-bande en maçonnerie afin d'assurer sa stabilité.
9. Espace fermé et vitré.
13. Élément droit ou courbe qui sert à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires, dont un avant-toit adossé à un mur. Il peut également être utilisé à des fins décoratives, notamment pour orner des poteaux de galerie.
14. Bois horizontaux dans les carreaux d'une fenêtre.
16. Porte une inscription gravée indiquant une année significative dans l'histoire d'un bâtiment, généralement son année de construction.
18. Fenêtre circulaire, généralement fixe.
19. Partie haute de la toiture mansardée.
22. Plate-forme étroite généralement munie d'un garde-corps. Elle peut être protégée par un avant-toit et ceinturer le bâtiment sur plusieurs côtés.
23. Espace situé à l'étage d'un bâtiment et entièrement ouvert sur l'extérieur. Contrairement au balcon, elle est aménagée dans œuvre.
24. Enceinte vitrée de forme généralement cylindrique ou polygonale, située à la partie supérieure d'un phare, d'un feu, d'un bateau-feu ou d'une bouée lumineuse, qui enferme et protège l'ensemble de l'appareillage optique.
26. Indication signalétique, sous forme d'objet ou de panneau.
27. Ouvrage abritant les cloches.

Vertical

1. Élément de forme triangulaire, souvent orné, qui coiffe l'arc d'une baie ou d'une voûte. Au Québec, il est généralement associé à l'architecture néogothique.
2. Support vertical dont le fût est cylindrique ou est un polygone régulier à plus de quatre côtés. Elle se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.
4. Espace étroit et ouvert formé d'une ou deux colonnades ou arcades précédant l'entrée d'un bâtiment.
5. Ornement en forme de dent qui décore une corniche.
6. Ornement découpé, en bois ou en métal, bordant un auvent, une galerie.
7. Cadre, souvent mouluré, qui entoure une ouverture.
8. Section horizontale qui constitue la base d'un bâtiment, qui est composée d'un ou de plusieurs étages, et qui est généralement plus large que les étages qui sont érigés dessus.
10. Ouvrage d'architecture, de sculpture, etc., destiné à perpétuer un souvenir.
11. Élément en porte-à-faux qui protège l'entrée d'un bâtiment.
12. Constituée d'éléments décoratifs, parfois fonctionnels, pour embellir des parties de bâtiment.
15. Système d'ancrage propre à l'architecture en maçonnerie de pierre ou de brique qui comprend une tige et une ancre en métal. La tige, vissée à une poutre, est reliée à un ancrage extérieur dans le but d'éviter l'écartement des murs.
16. Amortissement élancé de forme conique ou pyramidale. Il est généralement associé à l'architecture religieuse d'influence néogothique.
17. Conduit, généralement de forme semi-circulaire, fixé au bord inférieur d'une toiture pour recevoir les eaux pluviales et en faciliter l'écoulement.
20. Un élément décoratif apposé sur un mur.
21. Châssis fixe ou mobile situé au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre. Elle est séparée du reste de l'ouverture par une traverse.
25. Habituellement une construction en brique ou en pierre. Disposé au-dessus d'une ouverture de forme cintrée ou brisée, ses extrémités reposent sur deux supports.

Qui suis-je?

Associez ces énoncés aux bons éléments de la section **Styles architecturaux**.

- | | | |
|------------------------------|----|--|
| Contemporain ● | 1 | J'imite mes amis plus âgés. |
| Wartime ● | 2 | On m'associe à l'empereur Napoléon III. |
| Arts & Crafts ● | 3 | Je comporte habituellement une tourelle. |
| International ● | 4 | Ma toiture retroussée est une caractéristique importante. |
| Vernaculaire ● | 5 | On m'associe au Far West. |
| Postmodernisme ● | 6 | Je suis l'un des styles les plus répandus au Québec. |
| Maison à mansarde ● | 7 | Je suis d'origine anglaise et galloise. |
| Néo-Queen Anne ● | 8 | Je suis né lors de l'Exposition internationale des arts décoratifs de Paris de 1925. |
| Rationalisme ● | 9 | Je comporte nécessairement un avant-corps et un fronton en façade. |
| Craftsman ● | 10 | L'œuvre de Wright. |
| Prairie ● | 11 | Je suis le premier témoin architectural comportant un abri d'auto. |
| Modernisme ● | 12 | On m'associe à la villégiature anglaise. |
| Cubique <i>Four Square</i> ● | 13 | Je ressemble à un paquebot. |
| Néo-Tudor ● | 14 | Je suis propre au pays dans lequel je me trouve. |
| Maison québécoise ● | 15 | Avec moi, on fait certainement des économies! |
| Bungalow ● | 16 | Né de la dernière pluie. |
| Boomtown ● | 17 | J'ai été conçu en période de crise. |
| Art déco ● | 18 | Je suis répliqué à mainte reprise sur une même rue. |
| Esprit français ● | 19 | Je suis influencé par les racines européennes des migrants en Nouvelle-France. |

En quelle année...

Inscrivez les années respectives de ces événements importants à l'aide de la ligne du temps de la section **Histoire** de ce guide.

- | | |
|---|-----------------------------|
| Construction du phare de l'île Bicquette | _____ |
| Établissement du seigneur René Lepage | Vers _____ |
| Constitution du Canada | (jour, mois et année) _____ |
| Seconde Guerre mondiale | Entre _____ et _____ |
| Nuit rouge | (jour, mois et année) _____ |
| Début de l'aménagement du parc Beauséjour | _____ |
| Inauguration de l'hôtel de ville | _____ |
| Création de la Ville de Rimouski | _____ |
| Première Guerre mondiale | Entre _____ et _____ |
| Construction de l'hôpital Saint-Joseph | _____ |
| Début des activités de la <i>Price Brothers Company</i> | _____ |
| Fondation de Québecair | _____ |
| Construction de l'école polyvalente Paul-Hubert | _____ |
| Premier train en gare à Rimouski | _____ |
| Premier pont sur la rivière Rimouski | _____ |
| Construction de la troisième église de Rimouski | _____ |
| Construction estimée de la maison Lamontagne | Vers _____ |
| Déportation des Acadiens | _____ |
| Naufrage de l' <i>Empress of Ireland</i> | (jour, mois et année) _____ |
| Obtention du droit de vote des femmes au Québec | (jour, mois et année) _____ |
| Création du parc national du Bic | _____ |

Clochers et clochetons

1. Archevêché catholique romain de Rimouski
2. Église de Sainte-Cécile-du-Bic
3. Église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
4. Église de Sainte-Blandine
5. École Sacré-Cœur (Ateliers Saint-Louis)
6. Église de l'Annonciation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Nazareth
7. Église de Sainte-Odile
8. 5e séminaire (Cégep de Rimouski)
9. Église de Saint-Robert-Bellarmin
10. Église de Saint-Pie-X
11. Monastère de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
12. Église de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père
13. Église de Sainte-Agnès
14. Cathédrale de Saint-Germain
15. Grand Séminaire de Rimouski
16. Église de Saint-Yves de Rimouski-Est
17. Monastère des Ursulines (Université du Québec à Rimouski)

Mots croisés

Horizontal

3. Balcon
4. Parapet
7. Clé
9. Véranda
13. Aisselier
14. Meneau
16. Pierre millésimée
18. Oculus
19. Terrasson
22. Galerie
23. Loggia
24. Lanterne
26. Enseigne
27. Clocher

Vertical

1. Gâble
2. Colonne
4. Portique
5. Denticules
6. Lambrequin
7. Chambranle
8. Basilaire
10. Monument
11. Marquise
12. Ornementation
15. Esse
16. Pinnacle
17. Gouttière
20. Applique
21. Imposte
25. Arc

Qui suis-je?

1. Postmodernisme
2. Maison à mansarde
3. Néo-Queen Anne
4. Maison québécoise
5. *Boomtown*
6. Cubique *Four Square*
7. Néo-Tudor
8. Art déco
9. *Craftsman*
10. *Prairie*
11. Modernisme
12. *Arts & Crafts*
13. International
14. Vernaculaire
15. Rationalisme
16. Contemporain
17. *Wartime*
18. *Bungalow*
19. Esprit français

En quelle année...

- | | |
|------------------|---|
| 1844 | Construction du phare de l'île Bicquette |
| 1696 | Établissement du seigneur René Lepage |
| 1er juillet 1867 | Constitution du Canada |
| 1939 - 1945 | Seconde Guerre mondiale |
| 6 mai 1950 | Nuit rouge |
| 1972 | Début de l'aménagement du parc Beauséjour |
| 1930 | Inauguration de l'hôtel de ville |
| 1869 | Création de la Ville de Rimouski |
| 1914 - 1918 | Première Guerre mondiale |
| 1926 | Construction de l'hôpital Saint-Joseph |
| 1902 | Début des activités de la <i>Price Brothers Company</i> |
| 1953 | Fondation de Québecair |
| 1964 | Construction de l'école polyvalente Paul-Hubert |
| 1873 | Premier train en gare à Rimouski |
| 1848 | Premier pont sur la rivière Rimouski |
| 1824 | Construction de la troisième église de Rimouski |
| 1744 | Construction estimée de la maison Lamontagne |
| 1755 | Déportation des Acadiens |
| 29 mai 1914 | Naufrage de l' <i>Empress of Ireland</i> |
| 18 avril 1940 | Obtention du droit de vote des femmes au Québec |
| 1984 | Création du parc national du Bic |

8C Étude d'intérêt patrimonial

Étude d'intérêt patrimonial | exemple 1

➤ Identification du lieu

Cathédrale de Saint-Germain de Rimouski
1, rue Saint-Germain Ouest

➤ Désignations patrimoniales

Classement
Citation municipale, immeuble situé dans un site patrimonial
Site patrimonial de l'Ensemble-Institutionnel-du-Centre-ville-de-Rimouski

➤ Contexte et chronologie

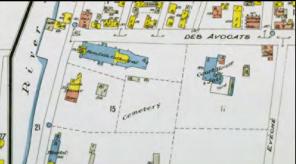

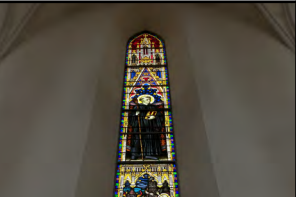

La cathédrale de Saint-Germain de Rimouski fut construite selon les plans de Victor Bourgeau, de 1854 à 1862, mais elle bénéficiera de plusieurs ajouts et modifications dans la seconde partie du 19e siècle et au cours du 20e siècle.



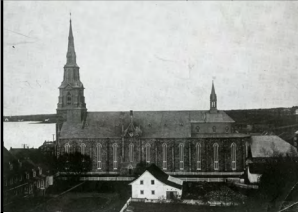





Façade et côté est
Société rimouskoise du patrimoine



Arcs ogivaux et pinacles
Société rimouskoise du patrimoine

Valeur	Élément caractéristique	Photographie
Archéologique	Présence d'un cimetière qui a accueilli les morts dès 1862. Découverte d'éléments de décor en plâtre.	 Charles Edward Goad, 1848-1910
Architecturale	Le bâtiment est le résultat d'une série de chantiers pouvant être associés à plusieurs architectes de renom, dont Victor Bourgeau, David Ouellet, Jean-Baptiste Verret et Firmin Lepage. Elle est représentative de l'évolution de l'architecture religieuse québécoise. Emploi d'un plan rectangulaire simple et d'un style historique (néogothique) pour sa conception initiale.	 Olivier Beaudin, 2023
Artistique	Le lieu de culte comporte des vitraux et des verrières réalisés par la maison Perdriau et O'Shea, ainsi que par Oliver Ferland. Les thèmes iconographiques des vitraux participent à leur intérêt dans une progression harmonieuse des couleurs.	 Olivier Beaudin, 2022
Ethnologique culturelle	La cathédrale de Saint-Germain fut construite selon les méthodes constructives adaptées au contexte régional (matériau et main-d'œuvre).	 Société rimouskoise du patrimoine

Valeur	Élément caractéristique	Photographie
Historique	<p>La paroisse Saint-Germain est créée en 1701 et son noyau est établi en bordure du fleuve. Le lieu de culte actuel, dont les travaux de construction s'amorcent en 1854, est le quatrième érigé sur le site. La cathédrale est l'un des plus anciens bâtiments servant de cathédrale subsistant au Québec.</p> <p>L'aménagement de cet imposant bâtiment est réalisé dans l'espoir d'obtenir le siège d'un nouveau diocèse. La création du diocèse de Rimouski en 1867 s'inscrit dans une série d'initiatives ambitieuses ayant contribué à faire de Rimouski un pôle institutionnel incontournable pour tout l'est du Québec. L'élévation au rang d'archidiocèse en 1946 souligne le rôle prépondérant de Rimouski dans la région et accentue l'importance symbolique de la cathédrale de Saint-Germain.</p>	 <p>Gérard Lacombe, 1947</p>
Identitaire emblématique	<p>La cathédrale de Saint-Germain de Rimouski donne son nom au quartier qui constitue la majeure partie du centre-ville, ainsi que sa rue commerciale.</p>	 <p>Olivier Beaudin, 2023</p>
Paysagère contextuelle	<p>Le clocher de la cathédrale et sa silhouette massive constituent des repères géographiques largement reconnus, tant à l'échelle locale que régionale.</p> <p>Le clocher marque visuellement le centre-ville, en particulier le secteur institutionnel.</p>	 <p>Photographe inconnu</p>

Valeur	Élément caractéristique	Photographie
Scientifique technologique	<p>La cathédrale se distingue par ses méthodes constructives, notamment la tour et son clocher en retrait du corps principal (la première église catholique de ce genre au Québec), la charpente de la toiture sur trois nefs et l'appareillage des murs de pierres.</p>	 <p>Olivier Beaudin, 2022</p>
Urbanistique	<p>La cathédrale se distingue par l'orientation de sa façade, tournée vers le fleuve et donc, vers le nord, s'éloignant de la tradition d'aménager celle-ci vers l'ouest.</p> <p>L'avenue de la Cathédrale, axe de développement et artère d'importance, reprend son nom.</p>	 <p>Olivier Beaudin, 2022</p>
Usage sociale	<p>Dès les années 1960, la population rimouskoise se mobilise pour la préservation de la cathédrale et sa restauration. À la suite de la fermeture du lieu de culte en 2014, la communauté reconnaît une fois de plus la nécessité de conserver le bâtiment.</p> <p>La cathédrale de Saint-Germain est un immeuble patrimonial classé depuis le 26 octobre 2023.</p>	 <p>Olivier Beaudin, 2023</p>

Rimouski, Que., 1906
Charles Edward Goad, Montreal, 1906
British Library Board, 146.b.29.(17)

Cathédrale Saint-Germain, 1947
Gérard Lacombe, Fonds J.-Gérard-Lacombe
BAnQ Rimouski, P24,S3,SS3,D15

La Cathédrale Saint-Germain de Rimouski
Photographe inconnu, Collection Félix Barrière
BAnQ Vieux-Montréal, P748,S1,P1669

Étude d'intérêt patrimonial | exercice à remplir

➤ Identification du lieu

Nom : _____

Adresse : _____

Quartier : _____

➤ Désignations patrimoniales

Gouvernement fédéral (désignation) : _____

Gouvernement provincial (classement) : _____

MRC (citation, répertoire, inventaire) : _____

Municipalité (citation, inventaire) : _____

➤ Contexte et chronologie

Datation (année ou période): _____

Style architectural (un ou plusieurs) : _____

Constructeur (entrepreneur, architecte): _____

Valeur	Élément caractéristique
Archéologique	_____ _____ _____
Architecturale	_____ _____ _____ _____
Artistique	_____ _____ _____ _____
Ethnologique culturelle	_____ _____ _____

Valeur	Élément caractéristique
Historique	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
Identitaire emblématique	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
Paysagère contextuelle	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

Valeur	Élément caractéristique
Scientifique technologique	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
Urbanistique	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
Usage sociale	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

8D Processus de délimitation des quartiers historiques de Rimouski



Lien URL vers la
[carte interactive](#)



Travail en amont

La délimitation des quartiers historiques de Rimouski s'inscrit dans l'élaboration du nouveau guide d'intervention en patrimoine. La Société rimouskoise du patrimoine et la Ville de Rimouski avaient comme intention de se doter de nouveaux outils permettant une meilleure connaissance du territoire. La délimitation des quartiers historiques s'appuyant sur des fondations solides était une façon de simplifier le tout.

Les bâtiments de l'inventaire du patrimoine bâti de la Société rimouskoise du patrimoine étant déjà répartis selon leur quartier historique de Rimouski, il s'agissait d'une bonne base sur laquelle commencer. Il existait toutefois des vides géographiques qu'il fallut combler. De plus, certaines de ces limites ne reflétaient plus les caractéristiques et l'identité de chacun.

Avec la Carte interactive de l'évolution urbaine, ainsi qu'avec l'activité de consultation publique Quartiers Rimouski par la Société rimouskoise du patrimoine, il a été possible d'obtenir davantage d'informations et de points de vue sur lesquels s'appuyer pour définir ces limites.

Méthodologie

La méthodologie pour la définition des limites des quartiers historiques se base sur plusieurs sources d'informations, qui permettent alors de créer un palimpseste géant. La méthodologie employée par la Société rimouskoise du patrimoine fut alors reprise par la Ville de Rimouski. Elle fut toutefois adaptée au cadastre du Québec en date d'avril 2024. Les limites des quartiers historiques sont équivalentes aux limites des milieux de vie identifiés au Plan d'urbanisme et de mobilité durable. Les sources d'informations se déclinent comme suit :

① > Données historiques et géographiques

- Frontières naturelles et anthropiques;
- Anciennes limites paroissiales;
- Anciennes limites municipales;
- Plan de zonage et lots cadastraux;
- Limite municipale actuelle;
- Évolution du tissu urbain, de l'ouverture des rangs, des développements résidentiels, institutionnels, commerciaux, etc.;
- Dates de construction de bâtiments importants;
- Ensemble d'usage;
- Sentiment d'appartenance.

② > Données de l'activité de consultation publique

- Réponses aux questions de l'activité;
- Dessins et d'annotations sur les cartes de l'activité;
- Échanges.

③ > Travail commun

- Connaissances générales des membres de l'équipe de la Société rimouskoise du patrimoine dans un premier temps;
- Les données géographiques et les connaissances générales des membres de l'équipe de la Ville de Rimouski.

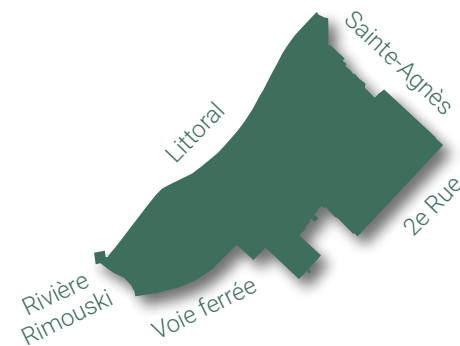


*Cartes non à l'échelle

Saint-Germain

Le quartier Saint-Germain a été délimité selon les points suivants :

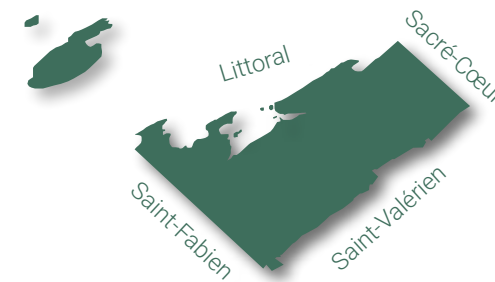
- La rivière Rimouski, du brise-lame au pont ferroviaire (ouest);
- La voie ferrée, du pont jusqu'à l'avenue Saint-Louis pour l'inclusion au sud de l'école moyenne d'agriculture, du Grand séminaire, des terrains de l'exposition agricole, de l'ancien cimetière, associés à l'ensemble institutionnel du quartier Saint-Germain (sud);
- Le découpage à travers l'avenue de la Cathédrale et la ligne arrière des lots des rues Trépanier, Saint-Laurent Est, du Bocage et Hupé pour l'inclusion des rues plus anciennes au nord celles-ci, soit les rues Saint-Joseph, Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, associées au développement urbain du quartier Saint-Germain (sud);
- La portion nord de la 2e Rue jusqu'à la voie ferrée pour l'inclusion du monastère de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, de l'ancien monastère des Ursulines (UQAR), du cimetière et du mausolée Saint-Germain (sud);
- La ligne est du cimetière Saint-Germain jusqu'à la voie ferrée, en suivant la ligne arrière des lots des rues Léonard et Hudon, de la rue Saint-Germain en incluant le bâtiment Le Séjour pour son volume, jusqu'à l'échangeur du boulevard René-Lepage et la rue Saint-Germain (nord-est);
- Le littoral, en excluant l'île Saint-Barnabé (nord).



Le Bic

Le quartier Le Bic a été délimité selon les points suivants :

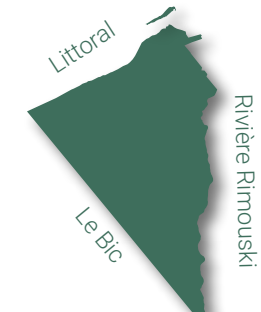
- La limite municipale avec Saint-Fabien (sud-ouest);
- La limite municipale avec Saint-Valérien (sud-est);
- La route mitoyenne entre Le Bic et Sacré-Cœur, une limite paroissiale historique (nord-est);
- Le littoral, en incluant ses îles.



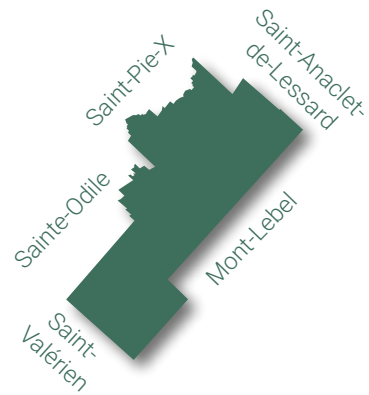
Sacré-Cœur

Le quartier Sacré-Cœur a été délimité selon les points suivants :

- La route mitoyenne entre Le Bic et Sacré-Cœur, une limite paroissiale historique (sud-ouest);
- La rivière Rimouski, une limite naturelle et historique (est);
- La ligne se prolongeant entre la rue de la Carrière et le boulevard Saint-Germain (est)
- Le nord du boulevard Saint-Germain jusqu'à la rue Roy Nord (nord-est);
- Le littoral, en incluant l'îlet Canuel.



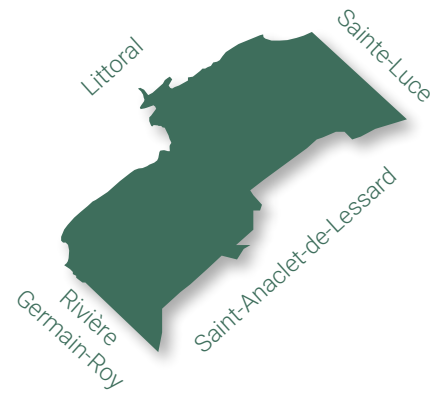
Sainte-Blandine



Le quartier Sainte-Blandine a été délimité selon les points suivants :

- La limite municipale avec Saint-Valérien (sud-ouest);
- L'ancienne limite municipale avec Mont-Label (sud-est);
- La limite municipale avec Saint-Anaclet-de-Lessard (nord-est);
- La ligne arrière des lots donnant sur les chemins de la Seigneurie et de la Chevauchée;
- La ligne arrière des lots donnant sur les rues du secteur de Val-Neigette (nord-ouest);
- La ligne arrière des lots donnant sur le chemin (ouest).

Pointe-au-Père



Le quartier Pointe-au-Père a été délimité selon les points suivants :

- La rivière Germain-Roy, limite seigneuriale et paroissiale avec Rimouski-Est (sud-ouest);
- La limite municipale avec Saint-Anaclet-de-Lessard (sud-est);
- La limite municipale avec Sainte-Luce (nord-est);
- Le littoral.

Mont-Label



Le quartier Mont-Label a été délimité selon les points suivants :

- L'ancienne limite municipale de la Municipalité de Mont-Label avec Sainte-Blandine (nord-ouest);
- Les limites municipales actuelles avec Saint-Narcisse-de-Rimouski (sud), Saint-Marcellin (sud-est) et Saint-Anaclet-de-Lessard (nord-est);
- La limite des lots donnant sur le 3e Rang Ouest.

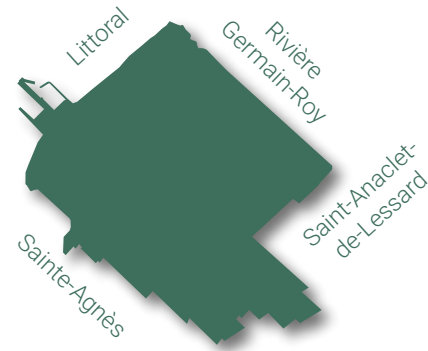
Sainte-Odile



Le quartier Sainte-Odile a été délimité selon les points suivants :

- La rivière Rimouski (ouest);
- La ligne arrière des lots donnant sur le chemin de la Couronne;
- La ligne arrière des lots donnant sur les rues du secteur de Val-Neigette (nord-ouest) et du chemin des Prés Ouest (nord)
- L'ancienne limite municipale Sainte-Odile-sur-Rimouski, jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage (est);
- La ligne arrière des lots donnant sur la montée Sainte-Odile et les rues des Hérons, des Tourterelles, des Perdrix et Tessier (nord-est);
- La ligne arrière des lots donnant sur les rues Dumoulin, des Écartés et des Rapides (nord).

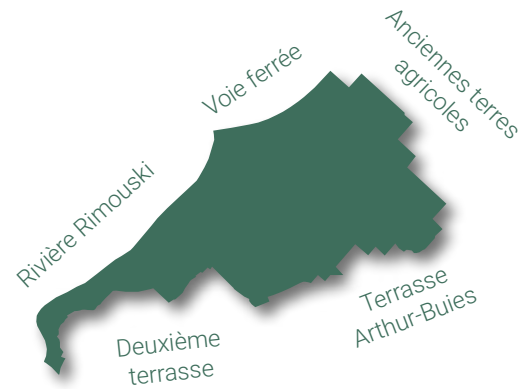
Rimouski-Est



Le quartier Rimouski-Est a été délimité selon les points suivants :

- La ligne arrière des lots donnant sur la montée Industrielle-et-Commerciale et l'avenue Léonidas (sud-ouest);
- La ligne arrière des lots donnant sur le chemin du Sommet (sud);
- La limite municipale avec Saint-Anaclet-de-Lessard (est);
- La rivière Germain-Roy et la rue Joseph-Paradis, limite seigneuriale et paroissiale avec Rimouski-Est (nord-est);
- Le littoral en incluant le quai de Rimouski-Est (nord).

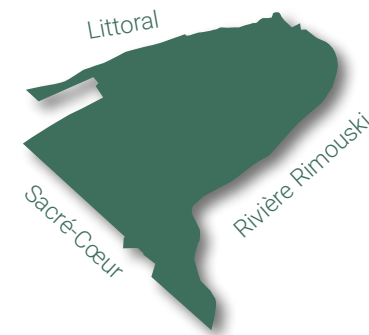
Saint-Robert



Le quartier Saint-Robert a été délimité selon les points suivants :

- La rivière Rimouski (ouest);
- La ligne arrière des lots donnant sur les rues Dumoulin, des Écartés et des Rapides (sud);
- La ligne arrière des lots donnant sur le boulevard de la Rivière, l'avenue Ross, la 2e Rue Est, les rues Pierre-D'Anjou, Louis-Bertrand et Bernier (sud);
- Le découpage en incluant le parc Lepage (sud);
- La ligne arrière des lots donnant sur les rues Lamoureux, Mercier et Dionne (est);
- Le découpage en incluant le Colisée et la ligne arrière des lots donnant sur la rue Pierre-Saindon et en excluant l'école moyenne d'agriculture, jusqu'à la voie ferrée (nord-est).

Nazareth



Le quartier Nazareth a été délimité selon les points suivants :

- La ligne se prolongeant entre la rue de la Carrière et le boulevard Saint-Germain (ouest)
- Le nord du boulevard Saint-Germain jusqu'à la rue Roy Nord (nord-ouest);
- Le littoral (nord);
- La rivière Rimouski (est).

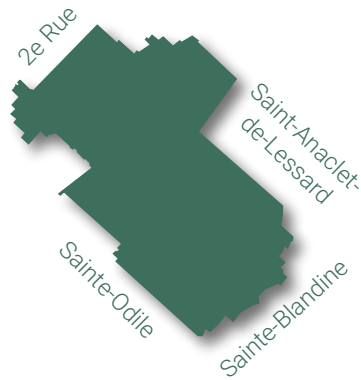
Sainte-Agnès



Le quartier Sainte-Agnès a été délimité selon les points suivants :

- La 2e Rue pour l'inclusion de secteur résidentiel se situant entre celle-ci et la voie ferrée (sud-est)
- La ligne arrière des lots donnant sur la montée Industrielle-et-Commerciale et l'avenue Léonidas (nord-est);
- Le littoral, jusqu'à l'échangeur routier entre le boulevard René-Lepage et la rue Moreault (ouest).

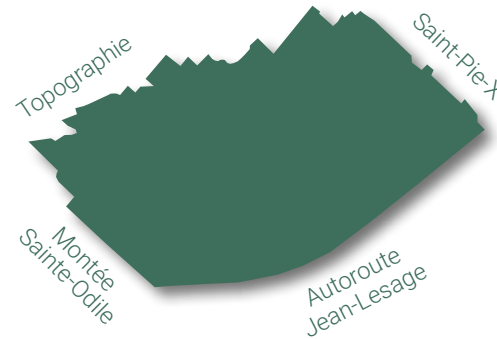
Saint-Pie-X



Le quartier Saint-Pie-X a été délimité selon les points suivants :

- L'ancienne limite municipale Sainte-Odile-sur-Rimouski, jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage (ouest);
- La ligne arrière des lots donnant sur les chemins de la Seigneurie et de la Chevauchée (sud);
- La limite municipale avec Saint-Anaclet-de-Lessard (est);
- La ligne arrière des lots donnant sur le chemin du Sommet (nord-est);
- L'inclusion de la partie sud de la 2e Rue Est (nord);
- La ligne arrière des lots donnant sur l'avenue de la Cathédrale et la ligne arrière des lots des rues Trépanier, Saint-Laurent Est, du Bocage et Hupé (nord-ouest);
- Le découpage pour l'inclusion du complexe sportif Guillaume-Leblanc (ouest);
- La ligne arrière des lots donnant sur la rue Monseigneur-Langis, la 14e Rue Ouest, la 15e Rue Ouest et l'avenue de la Cathédrale (ouest).

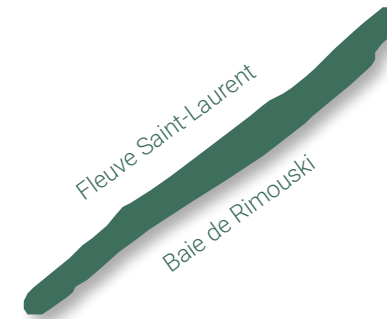
Terrasse Arthur-Buies



Le quartier Terrasse Arthur-Buies a été délimité selon les points suivants :

- La ligne arrière des lots donnant sur la montée Sainte-Odile et les rues des Hérons, des Tourterelles, des Perdrix et Tessier (ouest);
- L'autoroute Jean-Lesage (sud);
- La ligne arrière des lots donnant sur la rue Monseigneur-Langis, la 14e Rue Ouest, la 15e Rue Ouest et l'avenue de la Cathédrale (est).
- La ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Arthur-Buies, l'avenue Ross, la rue des Pinsons, des Geais, des Fauvettes et la montée Sainte-Odile (ouest).

Île Saint-Barnabé



L'île Saint-Barnabé a été identifiée comme une entité différente selon pour les raisons suivantes :

- Elle est associée à plus d'un quartier pour la présence de quai la reliant à la terre ferme, soit Saint-Germain et Rimouski-Est;
- Elle a été témoin d'activités économiques comme la pêche, la foresterie, l'agriculture et la villégiature;
- À une certaine époque, l'île était habitée par de nombreuses familles;
- Elle est partie intégrante du paysage rimouskois et visible de plusieurs endroits sur la rive;
- Sa dimension la démarque des autres îles du territoire;
- La présence, encore aujourd'hui, de nombreux bâtiments, dont résidentiels, agricoles ou d'interprétation historique.

8E Ouvrages, outils et références consultés

Ouvrages

- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME. Guide de référence, Règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, JB Deschamps, Trois-Rivières, octobre 2012, 72 pages.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'URBANISME. Guide de référence sur le patrimoine architectural au Québec, J.B. Deschamps inc., Trois-Rivières, 2016, 90 pages.
- BATY, Patrick. *The Anatomy of Color, The Story of Heritage Paints and Pigments*, Thames & Hudson Ltd, Londres, 2021, 352 pages.
- BEAUDIN, Olivier. MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS. Guide de l'architecture patrimoniale, volume 1, 2020, 44 pages.
- BEAUDIN, Olivier. MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS. Guide du paysage, volume 2, 2021, 72 pages.
- BEAUDIN, Olivier. MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS. Guide du patrimoine historique, volume 3, 2022, 108 pages.
- BERGERON, André. *La rénovation des bâtiments*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2000, 419 pages.
- BERGERON, Claude. *L'architecture des églises du Québec (1940-1985)*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1987, 383 pages.
- BOLDUC, André. *L'art de restaurer une maison ancienne*, deuxième édition, Éditions Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, 2013, 276 pages.
- BOLZ, Franziska. *Art Déco*, Éditions Place des Victoires, Paris, 2019, 280 pages.
- BOURASSA, André et TREMPE, Richard. *ÉCOBÂTIMENT. Valoriser les bâtiments existants, un levier pour le développement durable*, Les éditions du Septentrion, Québec, 2024, 200 pages.
- BOURDAGES, Jeannot, LAROCQUE, Paul, COLLINS, pierre et al. *Rimouski depuis ses origines*, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski, Rimouski, 2006, 412 pages.
- CAMERON, Christina. *Le style néo-gothique dans l'architecture canadienne*, Environnement Canada, Ottawa, 1983, 10 pages.
- CENTRE NATIONAL POUR LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION. UNIVERSITÉ DU MANITOBA. Les archives du Centre national pour la vérité et la réconciliation sont inscrites au Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO, 29 mai 2023, [En ligne], page consultée le 23 avril 2024, lien URL : <https://nctr.ca/les-archives-du-centre-national-pour-la-verite-et-la-reconciliation-sont-inscrites-au-registre-international-de-la-memoire-du-monde-de-lunesco/?lang=fr>
- CLIFF, Stafford. *Les arts décoratifs anglais*, Thames & Hudson, Paris, 2008, 249 pages.
- COMITÉ DES FÊTES DU CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI. *Mosaïque rimouskoise, une histoire de Rimouski*, Marquis Ltée, Montmagny, 1979, 810 pages.
- COMITÉ DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU BIC. *Le Bic, Guide des maisons traditionnelles*, L'Avantage Impression, Rimouski, 2011, 56 pages.
- COMITÉ DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU BIC. *Le Bic, une histoire maritime*, Tendance EIM, Rimouski, 2021, 66 pages.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Comment nommer le patrimoine quand le passé n'est plus ancien?*, Québec, [En ligne], page consultée le 22 novembre 2023, lien URL : https://cpcq.gouv.qc.ca/app/uploads/2020/05/Patrimoine_moderne.pdf
- CONSEIL DU BÂTIMENT DURABLE DU CANADA. *LEED, la norme mondiale en bâtiment durable*, 2023, [En ligne], page consultée le 21 novembre 2023, lien URL : <https://www.cagbc.org/fr/notre-travail/certifications/leed/>

- CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES. Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, 1964, Venise, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.icomos.org/fr/informations-pratiques/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/171-charte-internationale-sur-la-conservation-et-la-restauration-des-monuments-et-des-sites>
- CORPORATION DU CIMETIÈRE. À l'aube d'un souvenir, histoire et patrimoine du cimetière de Rimouski, 2005, 124 pages.
- DUFRESNE, Danielle. MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE. Reflets d'une région, Rimouski-Neigette, 2007, Éditions du Septentrion, Québec, 174 pages.
- FORTIN, Jean-Charles, LECHASSEUR, Antonio et al. Les régions du Québec, Histoire du Bas-Saint-Laurent, Diffusion Prologue inc., 1993, 864 pages.
- FORTIN, Mgr Alphonse. Le Centenaire de Rimouski 1829-1929. Album-Souvenirs, Rimouski, Imprimerie S. Vachon, 1929, 85 p.
- FRANK LLOYD WRIGHT TRUST. Historic Sites, 2023, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://flwright.org/explore/historic-sites>
- GAUTHIER-LAROUCHE, Georges. Évolution de la maison traditionnelle dans la région de Québec, Les archives de Folklore, 15, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 321 pages.
- GOSSELIN, Sylvain. ARCHEVÊCHÉ DE RIMOUSKI. L'archevêché de Rimouski, héritage du passé, présent pour l'avenir, 2009, Marquis Imprimeur, Montmagny, 258 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Aide financière, Immobilisations, Aide aux immobilisations, 2023, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere/immobilisations/aide-immobilisations>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Conseil du patrimoine culturel, Histoire, 2023, [En ligne], page consultée le 5 avril 2024, adresse URL : <https://cpcq.gouv.qc.ca/a-propos-du-conseil/histoire/>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Glossaire, vocabulaire de l'architecture québécoise, 2015,
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Intérêt patrimonial des immeubles et sites patrimoniaux, méthode d'évaluation, mars 2023, 40 pages.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19.1, Éditeur officiel du Québec, Québec, 2023.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Loi sur le patrimoine culturel, chapitre P-9.002, Éditeur officiel du Québec, Québec, 2023.
- GROUPE-CONSEIL SUR LA POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. Notre patrimoine, un présent du passé, novembre 2000, [En ligne], page consultée le 8 avril 2024, adresse URL : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs64396>
- LAFRAMBOISE, Yves. La maison au Québec, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 2001, 368 pages.
- LAFRAMBOISE, Yves. Restaurer une maison traditionnelle au Québec, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 2008, 280 pages.
- L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. FULTON, Gordon. Conservation du Patrimoine, 2015, [En ligne], page consultée le 4 avril 2024, adresse URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/patrimoine-conservation-du>
- LESSARD, Michel. MARQUIS, Huguette. Encyclopédie de la maison québécoise, Les Éditions de l'Homme, 1972, 728 pages.
- LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA. Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, deuxième édition, 2010, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.historicplaces.ca/fr/pages/standards-normes.aspx>
- MARTIN, Paul-Louis. À la façon du temps présent, trois siècles d'architecture populaire au Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 380 pages.
- MCALESTER, Virginia Savage. A Field Guide to American Houses, Alfred A. Knoff, New York, 2022, 849 pages.

- MORIN, Euchariste. Le patrimoine, une ressource pour les communautés locales et un outil de développement social, économique et culturel pour les régions, étude de cas de trois municipalités du Bas-Saint-Laurent, Université du Québec à Rimouski, juin 2006, [En ligne], page consultée le 8 avril 2024, adresse URL : https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/197/1/Euchariste_Morin_juin2006.pdf
- MRC D'ANTOINE-LABELLE. PATRI-ARCH INC. Répertoire des principaux courants architecturaux, janvier 2017, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.mrcal.ca/nos-services/services-aux-citoyens/patrimoine>
- MRC DE COATICOOK. L'ENCLUME. Préinventaire des bâtiments patrimoniaux, Compton, juin 2018, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/documents/Culture/Pr%C3%A9inventaire%20des%20b%C3%A2timents%20patrimoniaux%20des%20noyaux%20urbains%20de%20Compton%20et%20de%20Moe's%20River.pdf>
- MRC DE DRUMMOND. Guide pratique sur l'architecture patrimoniale de la MRC de Drummond, printemps 2012, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.mrcdrummond.qc.ca/patrimoine/guide-pratique-sur-larchitecture-patrimoniale/>
- MRC DE LA MATAPÉDIA. PATRI-ARCH INC. Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de La Matapédia, février 2011, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : https://www.mrcmatapedia.qc.ca/images/Upload/Files/centredocumentations/culture/inventaire_en_patrimoine_bati_mrc_de_la_matapedia.pdf
- MRC DE TÉMISCOUATA. BERGERON GAGNON INC. Inventaire du patrimoine bâti, Rapport synthèse, 2016, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : https://degelis.ca/media/attachments/2021/01/07/repertoire_patrimoine-immobilier.pdf
- MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE. BERGERON GAGNON INC. Dessins d'exécution reproduisant des composantes d'architecture ancienne, novembre 2015, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : https://www.maisons-anciennes.qc.ca/client_file/upload/pdf/Dessins_architecturaux_IR.pdf
- MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY. PATRI-ARCH INC. Inventaire du patrimoine bâti de la MRC du Fjord-du-Saguenay, mai 2014, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://mrc-fjord.qc.ca/app/uploads/2022/07/inventaire-patrimoine-bati.pdf>
- MRC DU GRANIT. PATRI-ARCH INC. Caractérisation du patrimoine bâti et culturel de la MRC du Granit, novembre 2017, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/documents-et-publications/culture/>
- PARCS CANADA. Analyse patrimoniale du paysage culturel du Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père, 10 mai 2023, 79 pages.
- PARCS CANADA. Le cadre pour l'histoire et la commémoration, le plan du réseau des lieux historiques nationaux, 2019, [En ligne], page consultée le 8 avril 2024, adresse URL : <https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/plan/cadre-framework>
- ROUSSEAU, Félix. Quand le moderne devient patrimonial, Habiter un milieu ancien, Bienvenue aux passionnés, Magazine Continuité, numéro 170, automne 2021, [En ligne], page consultée le 22 novembre 2023, adresse URL : <https://www.magazinecontinuite.com/quand-le-moderne-devient-patrimonial/>
- RURALYS. Guide d'intervention en patrimoine bâti, Bas-Saint-Laurent, 26 pages.
- SAINDON, Richard. Histoire de Rimouski par le nom de ses rues, Marquis, Québec, 2020, 347 pages.
- SALVIONE, Marie-Dina. HÉRITAGE MONTRÉAL. Ne levons par le nez sur le patrimoine moderne, levons plutôt le regard, 2021, Montréal, [En ligne], page consultée le 22 novembre 2023, adresse URL : <https://blog.heritagemontreal.org/levons-le-regard-patrimoine-moderne/>
- SOCIÉTÉ RIMOUSKOISE DU PATRIMOINE. Circuits Rimouski, architecture | Histoire | Patrimoine, Rimouski, 2018, 129 pages.
- THUOT, Jean-René, VIGNOLA, Kurt et BEAUDRY, Nicolas. La cathédrale de Rimouski, Parcours, mémoires, récits, Les Éditions de L'Estuaire, Rimouski, 2017, 392 pages.

- UNESCO. États parties, Canada, 2024, [En ligne], page consultée le 8 avril 2024, adresse URL : <https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/ca%2F>
- UNESCO. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), 2024, [En ligne], page consultée le 23 avril 2024, adresse URL : <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>
- UNESCO. Textes fondamentaux de la convention du patrimoine mondial (1972), décembre 2023, [En ligne], page consultée le 8 avril 2024, adresse URL : <https://whc.unesco.org/fr/textesfondamentaux/>
- UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC. Mettre en valeur le patrimoine immobilier, quels outils pour les municipalités?, automne 2023, 62 pages.
- VARIN, François. Les maisons en pièce sur pièce, Continuité, été 1992, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/continue/1992-n54-continue1053123/17581ac/>
- VILLE DE CLERMONT. PATRI-ARCH INC. Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Clermont, rapport synthèse, février 2014, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.ville.clermont.qc.ca/fr/culture/patrimoine/patrimoine-bati-architectural>
- VILLE DE LÉVIS. Architecture patrimoniale, 2023, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.ville.levis.qc.ca/developpement-planification/architecture-patrimoniale/>
- VILLE DE LÉVIS. L'architecture moderne, un héritage du 20e siècle à démystifier, 2019, Luma inc., Lévis, [En ligne], page consultée le 22 novembre 2023, adresse URL : https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/documents/arts_culture/larchitecture-moderne-un-heritage-du-20e-siecle-a-demystifier.pdf
- VILLE DE LÉVIS. L'entretien des bâtiments... Une fierté partagée!, Les Arts Graphiques hg inc., Lévis, 2015, 26 pages.
- VILLE DE LÉVIS. Rénover les bâtiments anciens en toute simplicité, J.B. Deschamps inc., Lévis, 2012, 26 pages.
- VILLE DE LÉVIS. Un patrimoine à protéger et à mettre en valeur, J.B. Deschamps inc., Lévis, 2008, 34 pages.
- VILLE DE LÉVIS., Guide d'affichage pour les bâtiments et secteurs patrimoniaux, Deschamps Impression, Lévis, 2012, 26 pages.
- VILLE DE QUÉBEC. Styles architecturaux, 2023, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/styles.aspx>
- VILLE DE RIMOUSKI. Règlement de démolition 23-008, 2023, [En ligne], page consultée le 1er décembre 2023, adresse URL : https://rimouski.ca/storage/app/media/ville/administration/reglements-municipaux/reglement_23-008.pdf
- VILLE DE RIMOUSKI. Règlement de zonage 820-2014, 2014, [En ligne], page consultée le 8 avril 2024, adresse URL : <https://rimouski.ca/storage/app/media/ville/administration/reglements-municipaux/zonage-texte-reglementaire.pdf>
- VILLE DE SAGUENAY. Rénovation patrimoniale, 2023, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://ville.saguenay.ca/services-aux-citoyens/construire-et-renover/renovation-patrimoniale>
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. PATRI-ARCH INC. Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Trois-Rivières, décembre 2010, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : https://www.v3r.net/Fichiers/PatrimoineArchitectural/Synthese_architecturale_et_patrimoniale.pdf
- WADE, Jill. *Wartime Housing Limited, 1941 – 1947 : Canadian Housing Policy at the Crossroads*, Revue d'histoire urbaine, juin 1986, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2023, adresse URL : <https://www.erudit.org/en/journals/uhr/1986-v15-n1-uhr0856/1018892ar/>

Outils et références

- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. Bibliothèque et Archives nationales du Québec numériques, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://numerique.banq.qc.ca/>
- GOUVERNEMENT DU CANADA. Annuaire des désignations patrimoniales fédérales, 2023, [En ligne], adresse URL : https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/default_fra.aspx?_gl=1*cqkyve*_ga*MTg5NDA2O-DU3My4xNjk3NDc2NjYy*_ga_PC690N3X7Z*MTcwMjA0MjI4MC4xMC4xLjE3MDIwNDQ0OTQuM-C4wLjA.&_ga=2.268487032.844806398.1701978441-1894068573.1697476662
- GOUVERNEMENT DU CANADA. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. Bibliothèque et archives numériques, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fr>
- GOUVERNEMENT DU CANADA. PARCS CANADA. Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, 2022, [En ligne], adresse URL : <https://parcs.canada.ca/culture/rcpl-crhp>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. Banque de dépannage linguistique, [En ligne], adresse URL : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/banque-de-depannage-linguistique>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2013, [En ligne], adresse URL : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?sessionId=87DD87E-B361657F04AC0A916C777B87B?methode=afficher>
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Institut de la statistique du Québec, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://statistique.quebec.ca/fr>
- L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. 2023, [En ligne], adresse URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr>
- RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION ARCHIVISTIQUE. Archives Canada, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://archivescanada.accesstomemory.ca/>
- SOCIÉTÉ RIMOUSKOISE DU PATRIMOINE. Boîte à outils, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://srdp.ca/boite-a-outils/>
- SOCIÉTÉ RIMOUSKOISE DU PATRIMOINE. Inventaire, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://srdp.ca/inventaire/>
- UNESCO. Convention du patrimoine mondial, 2024, [En ligne], adresse URL : <https://whc.unesco.org/>
- VILLE DE RIMOUSKI. Actualités, 2024, [En ligne], adresse URL : <https://rimouski.ca/>
- VILLE DE RIMOUSKI. Architecture et patrimoine, 2024, [En ligne], adresse URL : <https://rimouski.ca/ville/decouvrir-la-ville/architecture-et-patrimoine>
- VILLE DE RIMOUSKI. Consultation du rôle d'évaluation, 2023, [En ligne], adresse URL : <https://rimouski.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=1b3866ae746c48b6895c-38993ba499db>
- VILLE DE RIMOUSKI. Rubrique, 1946 et 2016, [En ligne], adresse URL : <https://rimouski.ca/rubrique/1946-et-2016>

GUIDE D'INTERVENTION EN PATRIMOINE

1^{re} édition | 2024

Architecture | Urbanisme | Histoire

